



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



L'essentiel & plus encore

Avant propos

Etienne LE MAUR, Directeur Général de la MSA Berry-Touraine



Il est de coutume de reconnaître que chaque année succède à l'autre avec son lot de spécificité.

Le cru 2021 n'y fait pas exception, à ceci près que son déroulé fut, a fortiori, des plus singuliers.

Et la moindre de ses singularités ne fut pas seulement la poursuite de la gestion de la crise sanitaire.

A cet égard, il faut retenir qu'après l'année 2020 qui fut celle de la sidération et de l'adaptation réactive, énergique et solidaire ainsi que de la bienveillance, nous avons vécu en 2021 une forme d'usure qu'il a fallu combattre et que nous avons réussi à surmonter collectivement. Car la crise sanitaire a duré et n'est pas terminée.

Non, la vraie singularité fut la négociation de la Convention d'objectifs et de gestion, et plus particulièrement les conditions de cette négociation.

Jamais l'institution n'a connu par le passé, depuis que les COG existent, de telles conditions.

Tout d'abord il faut rappeler que pour la 1^{ère} fois la CCMSA a présenté un projet de COG aux pouvoirs publics et non l'inverse, pour faire valoir d'abord notre projet institutionnel.

Ensuite, elle a déployé dès la fin 2020 une action inédite vers notamment les parlementaires, les ministres et leurs cabinets pour expliquer tout le bien fondé, la légitimité et les enjeux de l'action de la MSA sur les territoires.

C'est grâce à cette démarche opiniâtre qu'elle a pu négocier les moyens d'une action voulue ambitieuse.

Mais n'oublions pas que durant toute cette négociation jusqu'à la fin de l'année 2021, les organismes de MSA n'ont pas eu l'autorisation par les Tutelles de recruter de personnel, qu'il soit à durée indéterminée ou à durée déterminée, alors que les départs en retraite régulier des personnels en place se poursuivait et que les stocks de dossiers à traiter se constituaient.

Il convient donc de saluer le sang-froid et la solidarité au sein de nos entreprises MSA, lesquels, à mesure que la qualité de service risquait de se dégrader, ont tenu bon et se sont efforcées de maintenir le service rendu à nos publics.

Les moyens in fine ont pu être attribués en fin d'année dernière et répartis en fonction des priorités identifiées.

On peut porter alors plusieurs regards sur ces moyens : considérer certes qu'ils sont en-deçà des besoins identifiés sur les territoires pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses et aigües des populations les plus fragiles et plus généralement de tous nos ressortissants. Mais convenir aussi de ce que les négociateurs de notre institution ont pu obtenir par rapport à ce à quoi nos interlocuteurs voulaient nous faire renoncer, et nous organiser pour valoriser au mieux l'offre de la MSA, avec les quelque 13 760 délégués et 15 887 salariés des caisses qui la portent avec vigueur et conviction.

C'est vers le présent et l'avenir que nous nous tournons après cette période d'incertitude : la COG est signée, elle est déclinée désormais au niveau des caisses locales, et l'important est d'être au rendez-vous des engagements, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils s'avèrent très exigeants. Les gains de productivité attendus de nos outils et de notre organisation seront à cet égard les contreparties indispensables au maintien d'une présence sur les territoires et d'un niveau de service satisfaisant.

Toute l'entreprise MSA Berry-Touraine est mobilisée pour ce faire, et je remercie l'ensemble de son personnel pour avoir franchi avec courage et abnégation la difficile année passée et œuvré sans relâche à notre mission, dans un collectif à retrouver à l'issue de cette parenthèse sanitaire.

Nous savons les attentes sur les territoires, nous tâchons de ne pas les décevoir, avec les moyens d'action qui sont les nôtres.

Le rendez-vous à mi-COG avec les pouvoirs publics sera, de ce point de vue, assez parlant sur la capacité de l'institution à faire face aux termes de l'équation négociée, dont on pourra constater alors s'ils étaient équilibrés.



Rapport d'activité

2021

Conception : Service Communication MSA Berry-Touraine

Photos : Service images CCMSA - Adobe Stock

Impression : IMSA - mai 2022



Sommaire

LA MSA BERRY-TOURAINNE

Le Conseil d'Administration	p. 5
Les instances de décisions	p. 6
L'organigramme.....	p. 7

LA PROTECTION SOCIALE

La population protégée.....	p. 9
Les prestations	p. 11
Le financement.....	p. 17

L'ACTION SUR LES TERRITOIRES

La santé sécurité au travail	p. 22
Les actions médicales	p. 25
La prévention santé	p. 28
La Solidarité et le Développement des Territoires	p. 29
Les relations de proximité	p. 34

LA GESTION

Le compte de résultat	p. 39
Le bilan général	p. 40

LEXIQUE	p. 42
----------------------	-------

La MSA Berry-Touraine



Le Conseil d'Administration

Les instances de décisions

L'organigramme

Le Conseil d'Administration

Composé de 30 administrateurs, le Conseil d'Administration est notamment chargé de :

- ❖ définir les orientations générales concernant la gestion et le fonctionnement de la caisse,
- ❖ adopter le budget,
- ❖ déterminer la politique d'Action Sanitaire et Sociale et de Santé-Sécurité au Travail.

1^{er} COLLÈGE

Mme BARON Christelle

La Chapelle Vicomtesse (41)

M. BARRE Bernard

Lingé (36)

M. CORMERY Pascal (Président)

Neuvy-le-Roi (37)

M. GAUSSANT Fabrice (Vice-Président)

Montrieux-en-Sologne (41)

M. GEORGE Dominique

Montreuil-en-Touraine (37)

Mme LOIZON Marie-Christine

L'Île Bouchard (37)

M. LUGNOT Jean-Marie

Nuret le Ferron (36)

M. SÉMION Michel

Levroux (36)

M. TERRIER Guy

Villexanton (41)

2^{ème} COLLÈGE

M. BLIN Daniel

L'Île Bouchard (37)

M. BULTELEL Didier (1^{er} Vice-Président)

Châteauroux (36)

M. CHARASSON Denis

Arthon (36)

M. DOUCET Claude

Valençay (36)

M. FAUCHÉ Jean-Louis

St Avertin (37)

M. GAILLARD Joël

Thésée (41)

M. JOUANNET Jean-Noël

Joué-lès-Tours (37)

M. LAMY Stéphane

Muides s/ Loire (41)

Mme OUÉDRAOGO Isabelle

Ballan Miré (37)

M. PITARD Serge

St Claude de Diray (41)

M. THEBAULT Bernard

Maillet (36)

M. VAILLANT Claude

Blois (41)

3^{ème} COLLÈGE

M. DENORMANDIE Arnaud (GAEC de l'Abbé) (Vice-Président)

Fougerolles (36)

M. JOUBERT Régis (GAEC du Chanvre)

Perrusson (37)

Mme LATOUR Anne-Sophie (Groupement d'Employeurs de Touraine)

Chambray-les-Tours (37)

Mme LEMAIRE Brigitte (Environnement 41)

Blois (41)

M. QUANTIN Jean-Philippe (SCEA de la Popinellerie)

Luçay-le-Libre (36)

M. SIMIER Hervé (SCEA Simier)

Faverolles-sur-Cher (36)

Représentants de l'UDAF

M. JOUBERT Jean

Betz-le-Château (37)

Mme ROCHOUX Annie

Chassignolles (36)

UDAF 41

(en cours de désignation)

Représentants du CSE (voix consultative)

Mme Christelle BEAUGILLET (36)

M. GENTIL Vincent (41)

M. LOISEAU Nicolas (37)

Les instances de décisions

Les comités et commissions au sein du Conseil d'Administration préparent les travaux de ce dernier. Ils émettent des avis et décident, par délégation, dans leur domaine d'attribution propre. Les principaux comités et commissions sont les suivants :

Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS)

Le CPASS est composé de 9 administrateurs salariés et de 9 administrateurs non salariés. Le président est élu pour un an. La présidence est assurée alternativement par un non-salarié et par un salarié.

Sa mission est de faire des propositions au Conseil d'Administration en vue de définir la politique d'Action Sanitaire et Sociale (ASS) de la caisse dont découlera notamment le règlement de prestations extra-légales et de formuler un avis sur les orientations et sur le budget d'ASS. Il décide également de l'attribution des aides.

Le CPASS s'est réuni à 4 reprises en 2021.

Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale Restreint (CRASS)

Composé de 2 administrateurs non salariés et de 2 administrateurs salariés désignés respectivement par les membres non salariés et salariés du Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale.

Le CRASS examine des dossiers pour des prestations extra-légales faisant l'objet d'un règlement et fait le point sur l'utilisation des crédits.

Le CRASS s'est réuni 10 fois en 2021.

La Commission de Recours Amiable (CRA)

La CRA est composée de 2 administrateurs salariés et de 2 administrateurs non salariés avec leurs suppléants. Les désignations interviennent au début de chaque année civile.

Elle examine les situations de litige entre les assurés et la MSA portant sur l'application de la législation, ainsi que les demandes de remise de majorations et pénalités de retard.

La CRA s'est réunie 12 fois en 2021.

Le Comité de la Protection Sociale des Non-Salariés Agricoles (CPSNS)

Le CPSNS est composé de 15 administrateurs non-salariés et d'un représentant de l'UDAF. Il est présidé par un administrateur du collège des non-salariés.

Le CPSNS donne un avis sur les demandes de remise de pénalités de retard pour les cotisations sociales des exploitants, sur les aides incitatives à destination des non salariés et sur le budget de prévention des risques professionnels des non-salariés.

Le CPSNS s'est réuni 3 fois en 2021.

Le Comité de la Protection Sociale des Salariés Agricoles (CPSS)

Le CPSS est composé de 12 administrateurs salariés, 6 administrateurs non-salariés et deux représentants de l'UDAF. Il est présidé par un administrateur du collège des salariés.

Le CPSS donne un avis sur le budget de prévention des risques professionnels des salariés, sur les demandes de remise de pénalités de retard des cotisations sociales pour les employeurs de main d'œuvre et sur les aides incitatives à destination des salariés.

Le CPSS s'est réuni 3 fois en 2021.

La Commission des Marchés

Composée de 4 membres titulaires + 4 suppléants. Le Président est élu par les membres de la commission. Le Directeur et l'agent comptable (ou leurs représentants) siègent avec voix consultative.

Cette Commission est chargée d'analyser les offres faites en réponse aux marchés publics, d'attribuer les marchés et d'en informer le Conseil d'Administration.

Elle ne s'est pas réunie en 2021.



L'organigramme de l'entreprise au 1^{er} avril 2022



L'effectif CDI au 31 janvier 2022 est de **306 personnes physiques**.

Cet effectif correspond à **292,2 Equivalents Temps Plein**.

La protection sociale



La population protégée

Les prestations

Le financement

La population protégée

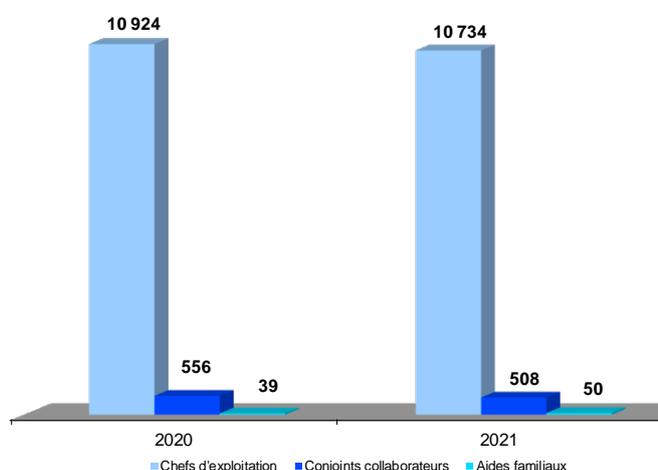
Les actifs

Les exploitants agricoles

- 2 %

d'actifs agricoles non-salariés, toutes catégories confondues.

*Évolution de la population agricole active
(par catégorie)*



Évoluant de 11 519 en 2020 à 11 292 en 2021, le nombre d'actifs agricoles non salariés continue de diminuer (- 2 %).

En 2021, 228 jeunes chefs d'exploitation installés ont bénéficié de l'exonération jeune agriculteurs 1^{ère} année (206 en 2020). Le nombre de chefs d'exploitation ayant bénéficié de l'aide à la création ou à la reprise d'une Entreprise a également augmenté : 345 en 2021 contre 297 en 2020.

Le nombre de chefs d'exploitation à titre exclusif a diminué de -280 pour atteindre 8 393 en 2021, le nombre de chefs d'exploitation à titre secondaire a augmenté : 1 341 en 2021 contre 1 287 en 2020. Le nombre de chefs d'exploitation à titre principal est passé de 964 en 2020 à 1 000 en 2021.

Le nombre de conjoints collaborateurs est de 508 et diminue de -8,6 % (556 en 2020).

Le nombre d'aides familiaux est de 50 en 2021 contre 39 en 2020.



Les retraités

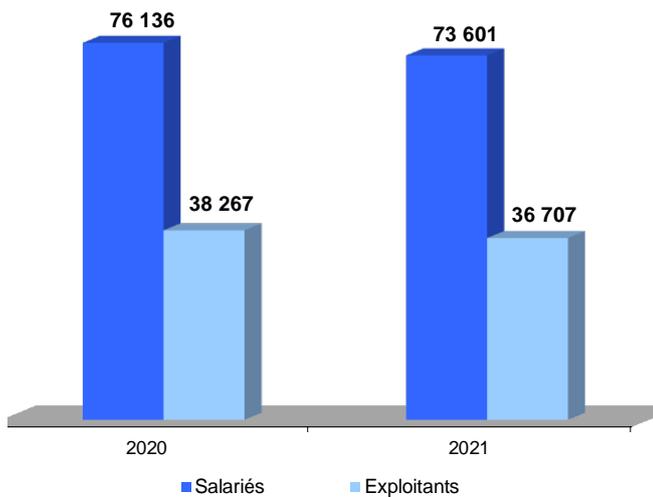
- 3,58 %

de retraités.

110 308 adhérents sont bénéficiaires d'une retraite en 2021, dont 36 707 d'une retraite d'exploitant et 73 601 d'une retraite de salarié.

Au global, le nombre de bénéficiaires d'une retraite est en diminution de -3,58% par rapport à 2020. Le nombre des bénéficiaires d'une retraite d'exploitant diminue d'une façon plus importante (-4,08 %) que les bénéficiaires d'une retraite de salarié (-3,33 %).

Évolution de la population retraitée



Les prestations

Les prestations santé

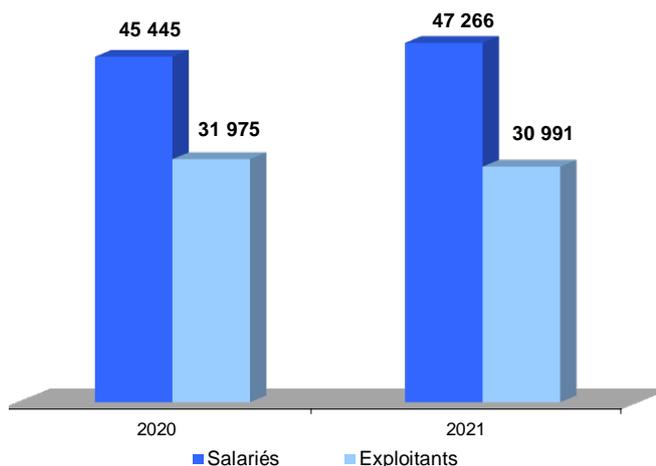
Les personnes protégées

78 257

personnes protégées en 2021, un chiffre en augmentation de 1,08%.

Au 31 décembre 2021, le nombre de personnes protégées dans le cadre de l'assurance maladie est de 78 267 personnes. Ce nombre augmente de 1,08 % par rapport à l'année précédente (77 420 personnes protégées en 2020). La population protégée en maladie augmente de 4,01 % chez les salariés et diminue de -3,08 % chez les non-salariés.

Évolution du nombre de personnes protégées



Le montant des prestations versées

155,10 millions d'euros

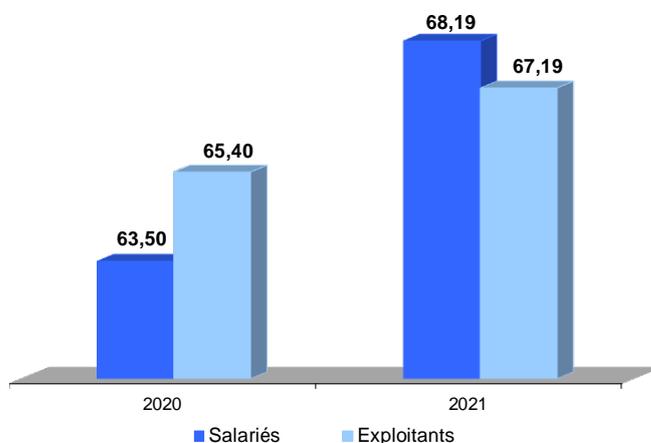
de prestations versées en 2021, dont 70,45 millions d'euros aux exploitants et 84,65 millions d'euros aux salariés, au titre de la maladie, de l'invalidité, des accidents du travail et des prestations décès et prévention santé.

Le montant des prestations versées est en hausse par rapport à 2020 (148,5 millions d'euros).

Les prestations d'assurance maladie-maternité

Au total, les dépenses d'assurance maladie-maternité (hors dépenses hospitalières) s'établissent en 2021 à 136 millions d'euros. Elles enregistrent une augmentation de 5 % par rapport à 2020.

Évolution des dépenses d'assurance maladie-maternité en millions d'euros



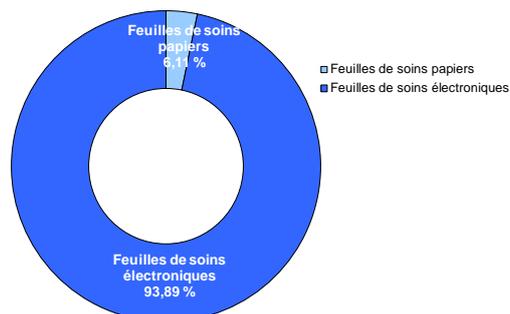
Le traitement des feuilles de soins

96,7 %

des feuilles de soins traitées sont des feuilles de soins électroniques.

2 064 439, c'est le nombre total des feuilles de soins reçues en 2021 (1 997 138 feuilles de soins électroniques en 2021 en augmentation de 8,6% par rapport à 2020 et 67 304 feuilles de soins papier en baisse de 10,4% par rapport à 2020). Nous constatons une augmentation globale de 4,96 % par rapport à l'année 2020.

Volume des feuilles de soins traitées en 2020



Les accidents du travail et maladies professionnelles

Le nombre d'accidents de travail et maladies professionnelles pris en charge par la MSA Berry-Touraine pour les non salariés diminue de - 8,3 %, avec une diminution des dépenses de -5,2 %.

Le nombre d'accidents de travail et maladies professionnelles pris en charge pour les salariés augmente de 4,8 % avec une diminution des dépenses de -3 % des dépenses.

Évolution des accidents du travail et de maladie professionnelles

	Exploitants		Salariés	
	2021	% évol.	2021	% évol.
Nombre d'accidents	210	-8,30 %	1 233	4,85 %
Montants versés (en euros)	1 883 613,94	-5,21%	9 647 117,11	-3,07 %

Les pensions d'invalidité

Le nombre de bénéficiaires de pension d'invalidité est le même que l'année précédente et augmente de 1,9% chez les salariés. Les dépenses liées aux pensions d'invalidité augmentent de 6,02 % pour les non-salariés et de 7,73 % pour les salariés.

Évolution des pensions d'invalidité

	Exploitants		Salariés	
	2021	% évol.	2021	% évol.
Nombre de bénéficiaires	204	0,00%	685	1,93%
Montants versés (en euros)	1 140 612,65	6,02%	5 787 974,59	7,73%

Évolutions réglementaires

► Pour la complémentaire Santé

Fin de la mise en place du 100% Santé, zéro reste à charge pour les soins en optique et dentaires.

► Pour les indemnités journalières Accidents du Travail/Maladies Professionnelles

- Réduction du délai de carence des IJ ATEXA de 7 jours à 3 jours applicable aux arrêts de travail à temps plein des assurés non-salariés agricoles en lien avec la maladie (AMEXA) et en cas d'accident du travail ou d'une maladie professionnelle (ATEXA) prescrits à compter du 1er février 2021.
- Procédure registre des accidents bénins : suppression au 1er mai 2021 de l'autorisation préalable de la caisse de MSA pour l'ouverture et la tenue d'un registre des accidents bénins. L'employeur peut désormais tenir un registre sans autorisation. L'employeur devient propriétaire du registre et les caisses de MSA n'ont plus d'obligation d'archivage du registre transmis par les employeurs à la fin de chaque année civile d'exercice.
- Modifications Tableau Maladie Professionnelle : Hémopathies (maladies du sang) provoquées par le benzène (FIVP) : désignation des pathologies, des conditions de prise en charge au titre des maladies professionnelles et la liste indicative des travaux susceptibles de provoquer ces pathologies chez les salariés agricoles comme chez les non-salariés.
- Prise en compte des conséquences de la reconnaissance en maladies professionnelles des pathologies liées à une infection au SARS-CoV2 (Covid-19) -Décret n° 2021-554 du 5 mai 2021,
- Versement d'IJ maladie au titre de l'activité salariée à un assuré pluriactif agricole : depuis le 1er janvier 2021, l'assuré pluriactif non-salarié agricole, par ailleurs salarié, peut désormais sous certaines conditions prétendre au versement des indemnités journalières MALADIE, dès lors qu'il est victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle dans le cadre de son activité non salariée agricole.

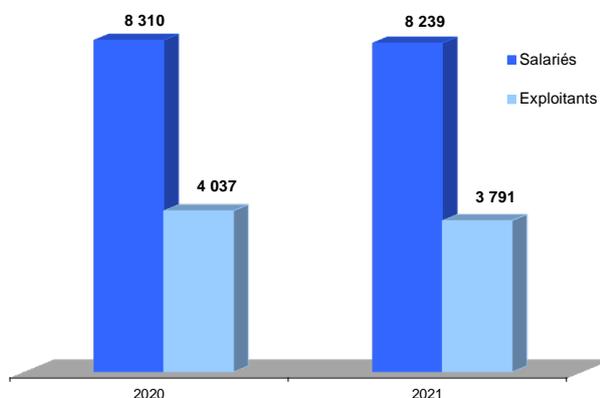
Les prestations famille

Les bénéficiaires

11 883

familles de la MSA Berry-Touraine ont bénéficié de prestations familiales en 2021 ; elles étaient 12 240 en 2020, soit une évolution de -4,82 % dont -6,09 % pour la branche non salariée agricole.

Évolution du nombre de familles allocataires



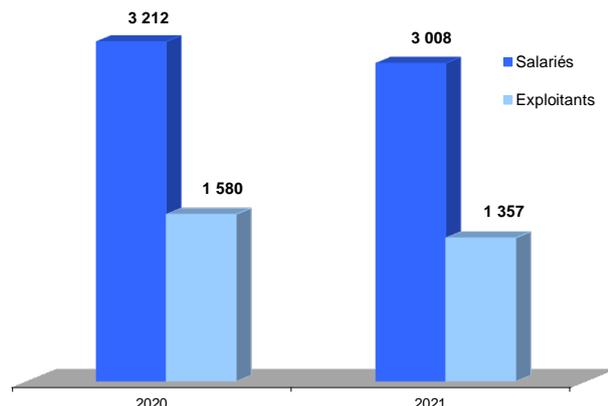
Cette évolution à la baisse s'explique par une érosion du nombre de ressortissants non salarié agricole, et un maintien des effectifs salariés agricoles.

4 365

allocataires ont perçu une aide au logement en 2021 soit -15 % de moins qu'en 2020.

Cette évolution est justifiée à la fois par l'érosion du nombre de ressortissants non salarié agricole mais surtout par la réforme du logement au 1^{er} janvier 2021.

Évolution du nombre de bénéficiaires d'aides au logement



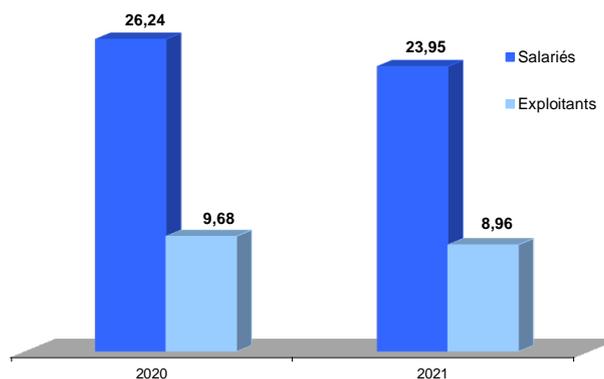
Le montant des prestations versées (hors prime d'activité et RSA)

32,91 millions d'euros

c'est le montant global des prestations familiales et de logement versées en 2021, en diminution de -8,37 % par rapport à 2020.

Les prestations versées aux familles des salariés représentent 73 % du total de ces prestations, celles versées aux familles des exploitants 27 %.

Évolution des montants versés au titre des prestations familiales et de logement (en millions d'euros)



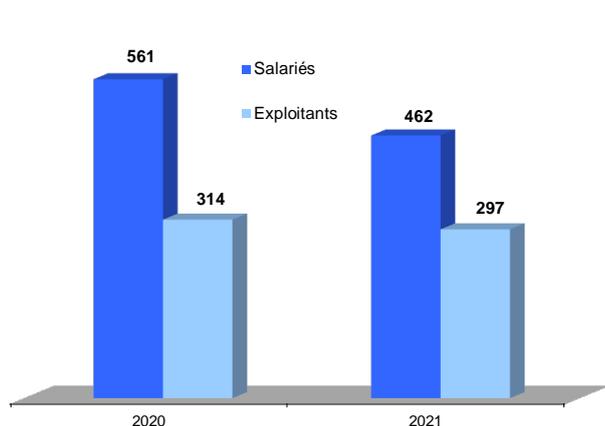
Évolutions réglementaires

La réforme du logement au 1^{er} janvier 2021 avec la prise en compte de ressources plus contemporaines et notamment pour les salariés agricoles.

Le Revenu de Solidarité Active

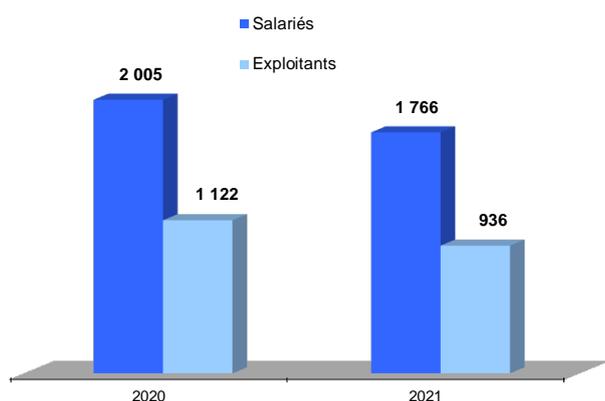
Sur l'année 2021, la MSA Berry-Touraine dénombre 759 bénéficiaires RSA socle contre 875 en 2020, soit une évolution de -13 % (-17 % pour les salariés et -5,4 pour les non-salariés) diminution sur les 3 départements gérés, en lien avec un effet COVID.

Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA



En 2021, le montant global versé au titre du revenu de solidarité active s'élève à 2,702 millions d'euros contre 3,127 millions d'euros en 2020, soit une diminution de -13,5 %.

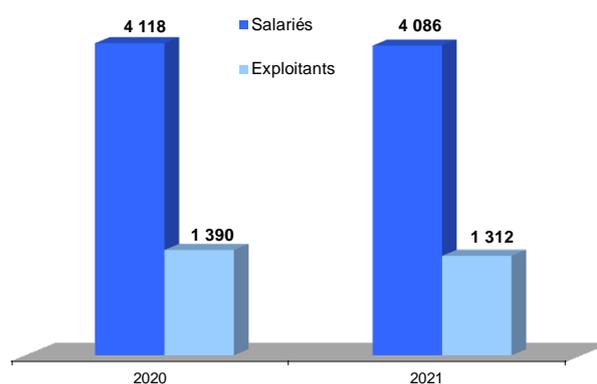
Évolution des montants versés au titre du RSA (en milliers d'euros)



La Prime d'Activité

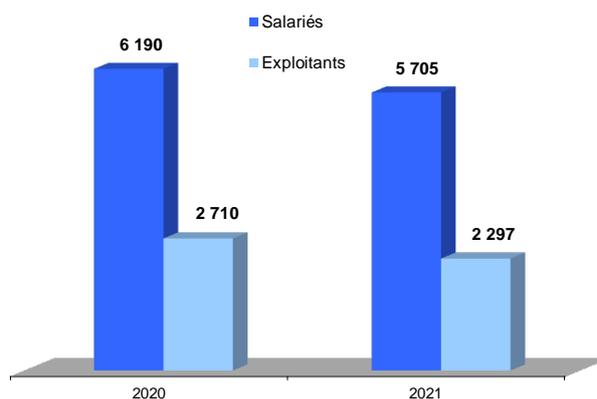
La MSA Berry-Touraine dénombre 5 398 bénéficiaires en 2021 contre 5 508 en 2020, soit une évolution sur les 3 départements de -2 % (-0,78 % pour les salariés et de -5,6 % pour les non-salariés).

Évolution du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité



En 2021, le montant global versé au titre de la prime d'activité s'élève à 8,002 millions d'euros contre 8,900 millions d'euros en 2020, soit une diminution de -10 %.

Évolution des montants versés de la prime d'activité (en milliers d'euros)



Les prestations retraite

Les bénéficiaires

1 698

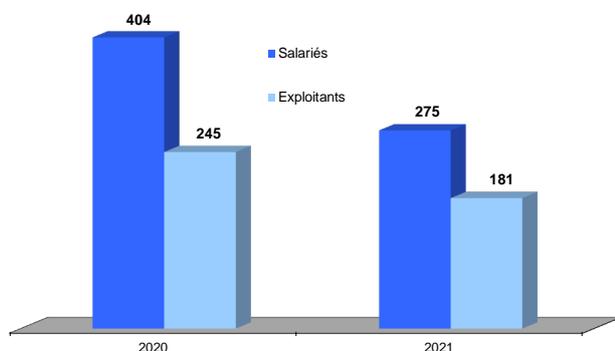
nouvelles retraites ont été attribuées en 2021 (973 salariés et 725 exploitants) contre 1 823 en 2020 ; un chiffre en diminution : -6,86%.

Cette baisse s'applique de façon répartie entre les salariés (-7,07%) dont la diminution se poursuit du fait du dispositif LURA (Liquidation Unique des Régimes Alignés) mis en place à compter du 1^{er} juillet 2017 et les non salariés (-6,57 %).

A noter par ailleurs, que les assurés tant salariés que non salariés qui auraient potentiellement été concernés par un départ à l'âge légal ont déjà fait valoir les droits dans le cadre de la retraite anticipée (carrière longue et crise agricole).

Le nombre des départs en retraite anticipée au global est en diminution avec 456 départs enregistrés sur l'année 2021 contre 649 en 2020 (-29,74%), un peu plus importante en salariés agricoles (-31,93 %) qu'en non salariés agricoles (-26,12 %).

Évolution du nombre de départs en retraite anticipée



Le montant des prestations versées

394,09

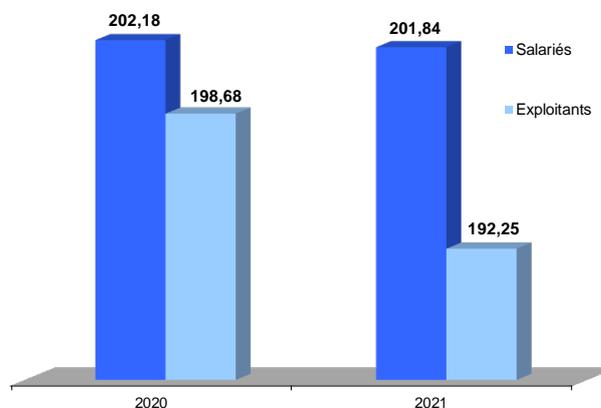
 millions d'euros

c'est le montant global des retraites versées en 2021, en baisse de -1,69 % par rapport à 2020.

Le montant global des retraites versées aux exploitants est en diminution de -3,24% par rapport à 2020. Le montant global des retraites versées aux salariés stagne : résultat du dispositif LURA qui voit le montant moyen des pensions s'ajuster du fait de carrières inter régimes et des revalorisations annuelles.

Le montant versé au titre de la retraite complémentaire obligatoire des exploitants (RCO) s'élève à 22,92 millions d'euros et est en large augmentation par rapport à 2020 bien qu'on enregistre une diminution des bénéficiaires de la RCO de 19 647 personnes contre 20 199 en 2020 (-2,73%). Cette augmentation est principalement due à d'importants travaux de révisions des dossiers dans le cadre du dispositif de la loi CHASSAIGNE 1.

Évolution des montants versés (en millions d'euros)



Zoom sur...

Loi Chassaigne 1

Le montant total versé au titre de la Loi Chassaigne 1 s'élève à 574 721,49 €.

Le nombre total de bénéficiaires concernés est de 5 916 personnes.

Départ.	Hommes	Femmes	Total
Indre	1 622	450	2 072
Indre-et-Loire	1 400	339	1 739
Loir-et-Cher	1 692	413	2 105

Évolutions réglementaires

Retraite de base :

Salariés / non-salariés :

✕ Revalorisation des avantages vieillesse (hors Aspa et anciennes allocations du minimum vieillesse) au 01/01/2020 : revalorisation nationale de 0,40 %.

Retraite Complémentaire Obligatoire :

✕ Revalorisation du SMIC net Agricole au 1er Janvier 2021 pour le calcul du complément différentiel de RCO Droit Propres

✕ Revalorisation des points de RCO Droits Propres à effet Janvier 2021

✕ Revalorisation via le décret n°2020-1749 du 29/12/2020 fixant la valeur de service du point de retraite dans le régime RCO des non salariés agricoles.

Impact double revalorisation 2020-2021 à prendre en compte en 2021 : 2,33%

- Au 01/01/2019 la valeur du point RCO s'élevait à 0,3392

- Au 01/01/2020 la valeur du point RCO s'élevait à 0,3425, soit une augmentation de 0,97%

- Au 01/01/2021 la valeur du point RCO s'élevait à 0,3438, soit une augmentation de 0,38%

Complément Différentiel - Retraite Complémentaire Obligatoire

✕ Revalorisation des pensions de retraite agricoles en France continentale et Outre-mer dite « loi Chassaingne » via la loi du 3 juillet 2020 visant à augmenter le montant minimal garanti aux exploitants agricoles à carrière complète de 75% à 85% du SMIC net agricole (soit 1035,57€ au 01/11/2021)

✕ Revalorisation s'appuyant sur le complément différentiel de points gratuits de retraite complémentaire des NSA (CD RCO) mis en place en 2015, et dont le montant était auparavant fixé à 75 % du SMIC net agricole pour une carrière complète accomplie en qualité de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole

✕ Objectifs principaux poursuivis par la loi Chassaingne : garantir un niveau de retraite supérieur au seuil de pauvreté et la prise en compte des spécificités agricoles ultra-marines.

- Uniquement concernés les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole ayant accompli une carrière complète

- La carrière complète correspond à la condition de durée minimale d'assurance qui est égale à 17,5 années

✕ Date d'entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2021



Le financement

Les cotisations et contributions

Les cotisations des exploitants et cotisants de solidarité

97,05 millions d'euros

de cotisations et contributions émises en 2021 ; un montant de cotisations en légère progression par rapport à celui de 2020 (+ 0,6 %).

Cette évolution combine plusieurs facteurs :

- L'assiette globale a progressé de 3 998 551 €, elle est passée de 199 631 128 € à 203 629 979 €, soit une progression de +2 %.
- Les mesures COVID : 334 adhérents ont bénéficié de la réduction forfaitaire des cotisations pour un montant de 816 012,21 €.

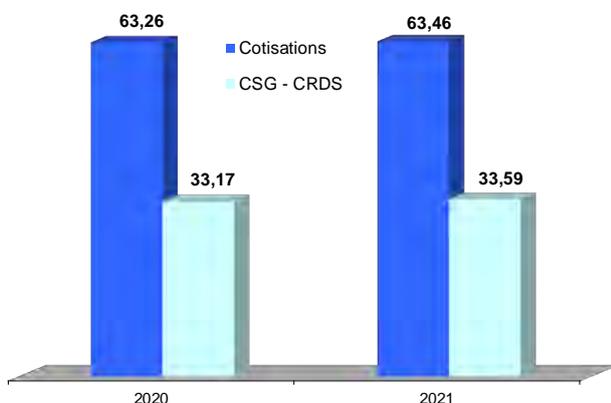
Evolution des Revenus

Il est constaté une baisse du Revenu Moyen de -9,30 % entre les deux années. Il passe de 20 748,45 € à 18 819,10 € avec une baisse plus marquée sur le département du Loir-et-Cher (-12,42 %).

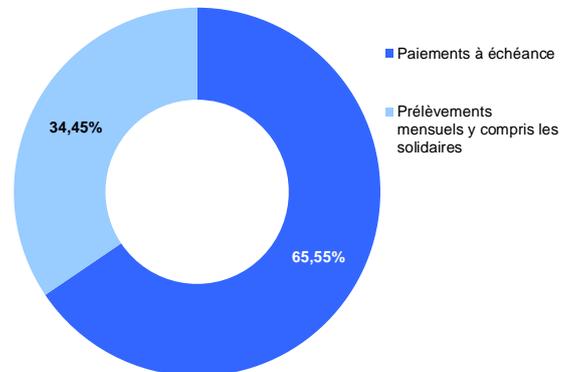
Le secteur de la viticulture est en baisse sur l'ensemble des trois départements avec une forte baisse sur le département de l'Indre (-45,02 %), le maraichage réussit à progresser avec une belle évolution de 55,81 % sur le département 41.

Le nombre d'exploitants dont le revenu est inférieur à 11 % du plafond de la sécurité sociale est en progression de 8,62 %.

Évolution des cotisations et contributions
(en millions d'euros)



Répartition des modes de règlement



Au global le nombre de paiement à l'échéance est resté stable alors que le nombre de prélèvements mensuels a diminué de -3,17 %.

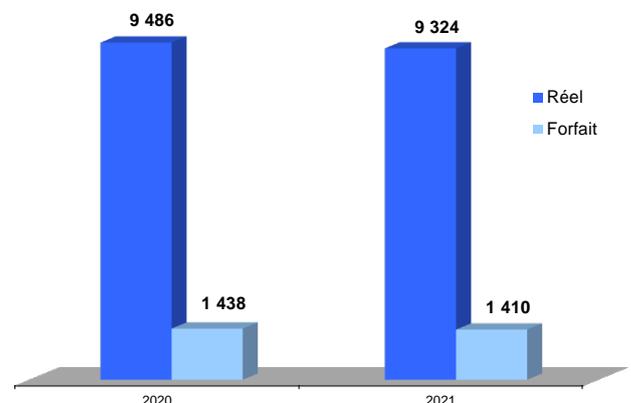
Le régime fiscal des exploitants

87 %

des exploitants ont choisi un régime d'imposition au bénéfice réel en 2021.

Le nombre d'exploitants imposés en 2021 au bénéfice réel est de 9 324, il représente 87 % du total des exploitants. Ce pourcentage est stable par rapport à 2020. 1 410 exploitants sont imposés dans le cadre du micro Bénéfice Agricole, soit 13 %.

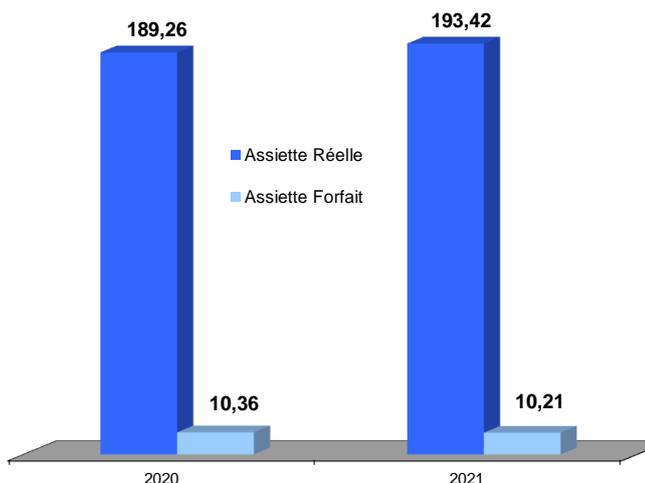
Évolution du nombre des exploitants par régime fiscal



L'assiette des cotisations des exploitants

Au global, en 2021 l'assiette des cotisations a augmenté de 2 % soit + 3,99 millions d'euros.

Évolution de l'assiette des cotisations et contributions des exploitants (en millions d'euros)

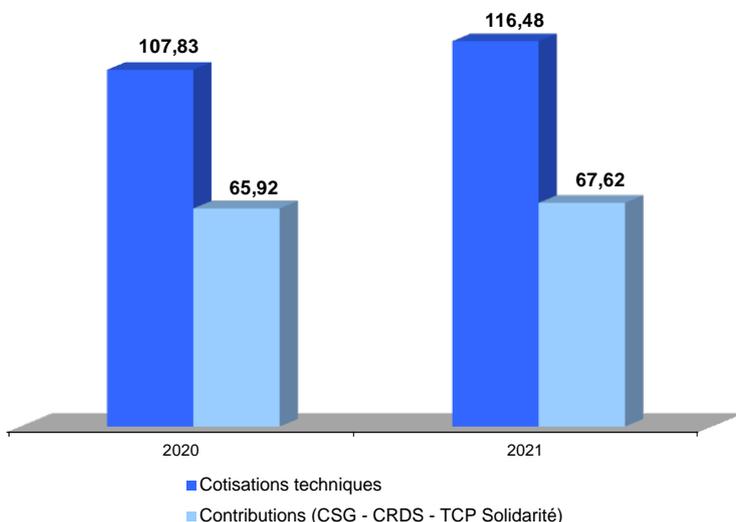


Les cotisations sur salaires

125,12 millions d'euros

de cotisations et contributions (hors CSG CRDS) en 2021 (+ 7 %).

Évolution des cotisations et contributions calculées sur les salaires (en millions d'euros)



Mesures liées à la crise sanitaire

Dans le contexte de la levée progressive de mesures de restriction à compter du mois de mai 2021, une nouvelle aide au paiement des cotisations sociales est mise en place à destination des employeurs pour les accompagner dans la reprise d'activité.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un dispositif d'exonération et de remise de cotisations patronales est en vigueur pour les employeurs de la filière viticole dont l'activité a été impactée par la crise sanitaire de la Covid-19.

Le recouvrement des cotisations

La Commission de Recours Amiable

345

demandes de remise de majorations de retard en 2021.

Le nombre de dossiers examinés par la Commission de Recours Amiable a fortement diminué en 2021 (-63 % chez les Exploitants et -65 % chez les Employeurs). Le coût moyen des remises accordées est, quant à lui, en sensible baisse pour les Exploitants (-44 %), tandis qu'il est en hausse de 27 % entre 2020 et 2021 pour les Cotisations sur Salaires. Les taux de remises restent relativement stables entre 2020 et 2021.

La diminution du nombre de demandes de remises entre 2020 et 2021 s'explique par le contexte COVID qui a entraîné une absence de calcul de Majorations sur les validités 2020 et 2021, d'où une baisse de volume importante.

A cela s'ajoutent les remises automatiques, appliquées en fonction d'un certain seuil et de certaines conditions réglementaires, qui diminuent de -7,14 % en montant.

Les crises agricoles

204

entreprises en difficulté accompagnées au titre des aides Agridiff

Le montant des allègements de charges sociales sur les fonds de la MSA a diminué, 503 000 € en 2021 contre 646 000 € en 2020, soit une baisse de -22,13 %.

Ces allègements partiels de cotisations personnelles des Exploitants ont bénéficié aux adhérents les plus en difficulté, qui en ont fait la demande.

Détail des aides en 2021 (en euros)

Dispositif	Indre		Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Totaux	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Enveloppe 2021	58	136 000	65	194 000	81	173 000	204	503 000

Les échéanciers de paiement

1 877

échéanciers de paiement accordés en 2021

Contre 171 en 2020, pour un montant global de 10 703 605 €, en hausse de 549 % par rapport à 2020 (1 649 609 €). Du fait des mesures gouvernementales dans le cadre de la crise Covid, le Recouvrement avait été suspendu en 2020, et les adhérents moins contraints de solliciter des délais de paiement. La reprise des poursuites en 2021 et les dispositions relatives à la Crise Sanitaire qui ont incité les adhérents à solliciter des échéanciers de paiement de façon plus simple que précédemment, et à requérir des MSA qu'elles leur proposent des échéanciers sans même qu'une demande ne soit expressément formulée, ont entraîné une hausse très importante de plans de paiement mis en place en 2021.

Évolution des dossiers de remises de majorations

	2021	Évolution
Dossiers cotisations exploitants		
Nombre de dossiers	226	-63,01 %
Montants présentés	223 525 €	-36,68 %
Montants remis	139 523 €	-44,05 %
Taux de remise de majoration	62,42 %	-11,64 %
Dossiers cotisations sur salaires		
Nombre de dossiers	119	-65,31 %
Montants présentés	218 725 €	23,70 %
Montants remis	138 324 €	13,73 %
Taux de remise de majoration	63,24 %	-63,84 %

S'agissant des Exploitants, la diminution du montant des Remises de Majorations accordées par la CRA en 2021 (-44,05 %) résulte de la baisse des montants examinés (-36,68 %) et du nombre de dossiers examinés (-63,01 %).

S'agissant des Employeurs, la diminution du nombre de dossiers examinés (-65,31 %) cumulée à la hausse des montants présentés (+23,70 %) mais également à une diminution du taux de remise (-63,84 %) entraîne un montant remis relativement stable par rapport à 2020 (+13,73 %).



L'activité de contrôle

Au 01/01/2021, le service contrôle compte six agents agréés et assermentés. Au 31/12/2021, compte tenu d'1 départ en retraite et de l'agrément d'un nouveau contrôleur en cours d'année, les contrôleurs sont au nombre de 5.

Les 6 contrôleurs déployés sur les trois départements veillent à la bonne application et au respect des textes règlementaires. Ils remplissent pour cela cinq missions essentielles :

- **L'assujettissement et l'affiliation des entreprises agricoles.** En 2021, les 95 contrôles effectués sur les entreprises sociétaires et leurs membres ainsi que sur les entreprises individuelles ont permis la détection de 16 anomalies, conduisant à des redressements d'un montant global de 116 605 € (13 147 € en positif et 103 458 € en négatif) ;
- De même, les contrôleurs interviennent dans la gestion du parcellaire. A ce titre, 16 contrôles ont été effectués. 6 anomalies ont été relevées conduisant à 6 redressements d'un montant global 2 462 € (906 € en positif et 1 556 € en négatif).
- **Les revenus servant au calcul des cotisations sociales des exploitants.**

En 2021, les 157 contrôles effectués ont permis de détecter 85 anomalies, conduisant à des redressements au titre des cotisations d'un montant global de 669 440 € (53 031 € en positif et 616 409 € en négatif).

- **Les contrôles des employeurs de main d'œuvre.** En 2021, 96 entreprises ont été contrôlées. 10 anomalies ont été détectées, qui ont généré des redressements au titre des cotisations pour un montant de 141 147 € (53 463 € en positif et 87 684 € en négatif).
- **Le contrôle du droit aux prestations santé (arrêts de travail, repos médicalement prescrit, PUMA et ressources), famille (RSA, ressources, résidence....) et retraite (ASPA, réversion, réalité de la cessation d'activité...).** Sur les 119 contrôles réalisés, des anomalies ont été détectées pour 12 d'entre eux qui ont généré des redressements pour un montant de 36 633 € (12 840 € en positif et 23 793 € en négatif). Ces contrôles ont été initiés soit à la demande des services techniques soit à la demande de la cellule fraude.
- **La lutte contre les fraudes.** Concernant cette dernière mission, il convient de préciser que s'ajoutent aux actions menées à l'initiative de la MSA Berry-

Touraine celles conduites dans le cadre du CODAF en coordination avec les différents services de l'Etat et du régime général que sont : la gendarmerie, la police, les services fiscaux, l'URSSAF, la justice, les douanes, l'inspection du travail (DIRECCTE). Il est à noter que ces contrôles coordonnés concernent alors, outre l'agriculture, les autres secteurs de l'économie, tels que : l'hôtellerie, la restauration et le bâtiment. Pour le seul secteur agricole, 31 entreprises ont fait l'objet d'un contrôle dans le cadre du travail illégal et du travail dissimulé, la grande majorité étant positionnée sur deux secteurs d'activité : cultures spécialisées saisonnières et travail forestier.

- Au regard de l'épidémie de coronavirus, des mesures exceptionnelles d'aides aux entreprises sont mises en oeuvre depuis le mois de mars 2020. Des contrôles ont été menés sur bonne application de ces mesures : 3 en NSA et 8 en AS. Ces contrôles n'ont pas fait l'objet de redressement.

▶ *A l'occasion de ces contrôles, un travail d'information et de prévention est effectué en rappelant leurs obligations aux employeurs : déclaration unique d'embauche (DUE), titre emploi simplifié agricole (TESA), tenue du registre du personnel, emploi de salariés étrangers, etc...*

L'action sur les territoires

La santé sécurité au travail

Les actions médicales

La prévention santé

*La Solidarité et le Développement
des Territoires*

Les relations de proximité

La Santé Sécurité au Travail

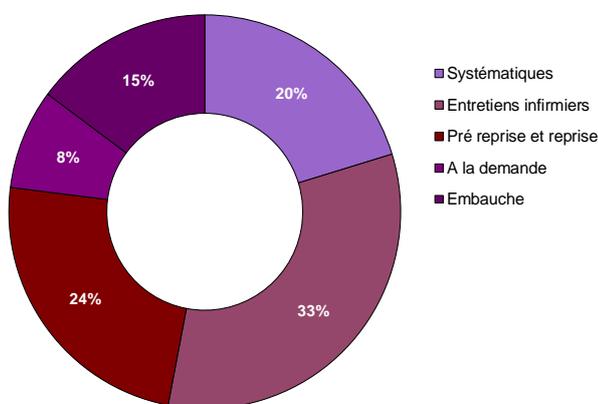
La santé au travail

Examens de médecine du travail et entretiens infirmiers des salariés agricoles

5 998

examens et entretiens ont été réalisés en 2021.

Répartition des examens selon leur nature



- 1 216 visites systématiques
- 888 visites d'embauche
- 1 963 entretiens infirmiers (visites d'information et de prévention : initiale, périodique, ou intermédiaire SIR)
- 1 014 visites de reprise du travail effectuées suite à un arrêt pour cause de maladie, d'accident du travail ou de maladie professionnelle
- 493 visites à la demande du salarié, de l'employeur, du médecin traitant ou du médecin du travail lui-même, exploitants (3)
- 424 visites de pré-reprise. Ces visites sont effectuées pendant l'arrêt de travail du salarié à la demande, soit du médecin traitant, soit du contrôle médical, soit de l'assuré lui-même. Elles ont pour but de favoriser la reprise de l'activité.

Les équipes pluridisciplinaires (Médecins, infirmiers, préventeurs) ont par ailleurs participé à :

- 134 études de postes.
- 60 interventions en entreprises (d'évaluation des risques, de diagnostics, d'études, maintien en emploi...)
- 57 réunions légales (pour les entreprises agricoles de plus de 50 salariés), soit 3 CHSCT, 30 CSE et 24 CSST.

Actions prises en charge par la Santé au Travail

Depuis 2016, une allocation spécifique a été mise en place pour permettre aux services de santé au travail d'avoir recours à des prestataires en complément de l'action des médecins du travail et infirmiers.

22 216 €

ont été financés dans ce cadre en 2021, correspondant à :

- Une action de sensibilisation collective (troubles musculo squelettiques et deux études (aménagement et ergonomie).
- Un suivi psychologique individuel pour 34 salariés.

Examens de médecine du travail des salariés non agricoles

1 373

personnes vues par les médecins du travail dans le cadre de conventions avec divers organismes (salariés non agricoles et élèves).

La prévention des risques professionnels

Actions en direction des entreprises agricoles – exploitants – salariés

En 2021, les conseillers en prévention ont réalisé :

- 173 visites d'entreprise et études de postes pour conseil en prévention au cours desquelles ils ont pu effectuer différentes mesures : sonométrie, luxmétrie, mesures d'atmosphère...
- 39 participations à des CSE/CSSCT.
- Des sessions d'information sur différents thèmes : prévention contre la COVID 19, accueil des saisonniers, informations sur les produits phytosanitaires, prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)...

Actions de formation et de sensibilisation à la sécurité des exploitants et des salariés agricoles

263

actifs rencontrés en 2021 par les conseillers en prévention au cours de 26 journées de formation ou d'information sur de nombreux thèmes comme :

- L'évaluation des risques professionnels
- Les chutes de hauteur
- Le risque chimique
- La prévention des risques liés à l'activité physique
- Affutage/affilage
- Les risques psycho sociaux
- La prévention du bruit
- L'accueil des saisonniers
- Formation Chargés de Prévention

Zoom sur...

L'offre de service « Jeunes Agriculteurs »

La MSA propose aux nouveaux installés une offre globale de prévention des risques professionnels. 21 diagnostics d'évaluation des risques professionnels ont été réalisés dans ce cadre.

Participation aux manifestations agricoles

En raison de la situation sanitaire et des décisions des autorités publiques, la plupart des manifestations agricoles ont été annulées en 2021. Les conseillers en prévention ont toutefois pu participer à INNOVAGRI (Salon International des innovations en matière de machinisme agricole) à OUTARVILLE (45), au FIRA à Toulouse (Salon International des innovations en matière de machinisme agricole) et Ferme Expo à Tours. Ses différents salons permettent d'aborder la prévention primaire à travers des situations de travail concrètes : risques chimiques, TMS... et valoriser leur expertise Santé Sécurité au Travail auprès des visiteurs et des professionnels.

Actions en direction des établissements scolaires

161

élèves et encadrants de 7 établissements d'enseignement agricole ont bénéficié de formations dispensées au cours de 7,5 journées.

Les conseillers en prévention interviennent régulièrement auprès des établissements d'enseignement agricole sur différents thèmes (gestion de la chute de cheval, évaluation des risques professionnels, produits phytosanitaires, troubles musculo squelettiques...). La situation sanitaire a fortement limité nos interventions en 2021.

Aides financières en direction des exploitants et des salariés

116 344 €

d'aides incitatives engagées par la MSA, soit :

- 24 AFSA (aides financières simplifiées agricoles) à destination des salariés pour un montant total de 51 473 €,
- 36 AFSE (aides financières simplifiées exploitants) à destination des non employeurs de main-d'œuvre pour un montant total de 58 353 €.
- 1 contrat de prévention pour un montant de 6 518 €

Ces subventions sont octroyées pour le financement d'équipements de prévention relatifs aux risques suivants : risque animal, risque chimique, risque machines, chutes de hauteur, troubles musculo squelettiques...

Zoom sur...

Forum « Équilibre vie professionnelle et vie privée : un enjeu majeur pour la performance de l'entreprise »

Le jeudi 18 novembre à Villebarou, le service de santé sécurité au travail (SST) de la MSA Berry-Touraine et Bruno Breton, conseiller en prévention, ont proposé aux exploitants et chefs d'entreprises agricoles une journée d'échange et de réflexion autour de la thématique : Équilibre vie professionnelle et vie privée : un enjeu majeur pour la performance de l'entreprise.

Cette journée a été animée par Nicolas Raimbault, conférencier spécialisé dans le management auprès des dirigeants, cadres et managers d'entreprise.

Le matin : exercices interactifs autour de la communication, la priorisation des tâches, le temps de travail, le management, la recherche de performance avec à la clé des conseils, des pratiques à adopter et d'autres à oublier.

L'après midi : un atelier de partage d'expérience avec deux responsables d'entreprise : Pierre BROCHART, ancien joueur professionnel de basket qui a créé son entreprise et Philippe MACHELIDON directeur du site d'Aucy à Contres (plateforme de conditionnement de conserves et de logistique). Ce temps d'échange, d'écoute animé par Bruno BRETON et Nicolas RAIMBAUT a permis d'aborder les difficultés rencontrées dans le quotidien de travail et de développer une réflexion commune sur les bonnes pratiques à adopter.

Un forum dynamique et qui a séduit les 65 participants.



Les Instants santé

Les Instants santé MSA, c'est un bilan de santé personnalisé et gratuit, réalisé par des professionnels de santé. Il se compose d'un premier rendez-vous santé de moins d'une heure organisé près de chez vous, suivi d'une consultation avec le médecin généraliste de votre choix.

Le protocole depuis 2017 repose sur les principes suivants :

- Un ciblage prioritaire pour les adhérents de 25 à 74 ans qui en ont le plus besoin (environ 35 % de la population est invitée).
- Un entretien infirmier optionnel qui peut se dérouler en présentiel, dans un lieu proche de son domicile, ou bien par téléphone ; l'assuré peut également choisir d'accéder directement à la consultation de prévention.
- Une animation nutritionnelle est réalisée par un diététicien lors de chaque séance pré-médicale.
- Une consultation de prévention réalisée par un médecin généraliste.

La campagne se déroule sur 5 ans auprès des publics ciblés en fonction de critères d'éloignement du système de soins. En 2019, elle a eu lieu sur les cantons suivants :

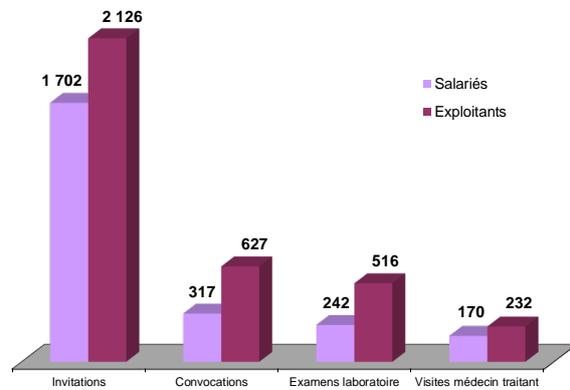
- Indre : Saint-Gaultier, Le Blanc, Argenton-Sur-Creuse
- Indre-et-Loire : Descartes, Monts, Ballan
- Loir-et-Cher : Vendôme, Le Perche

3 828

assurés ont été invités à participer aux Instants Santé en 2021.

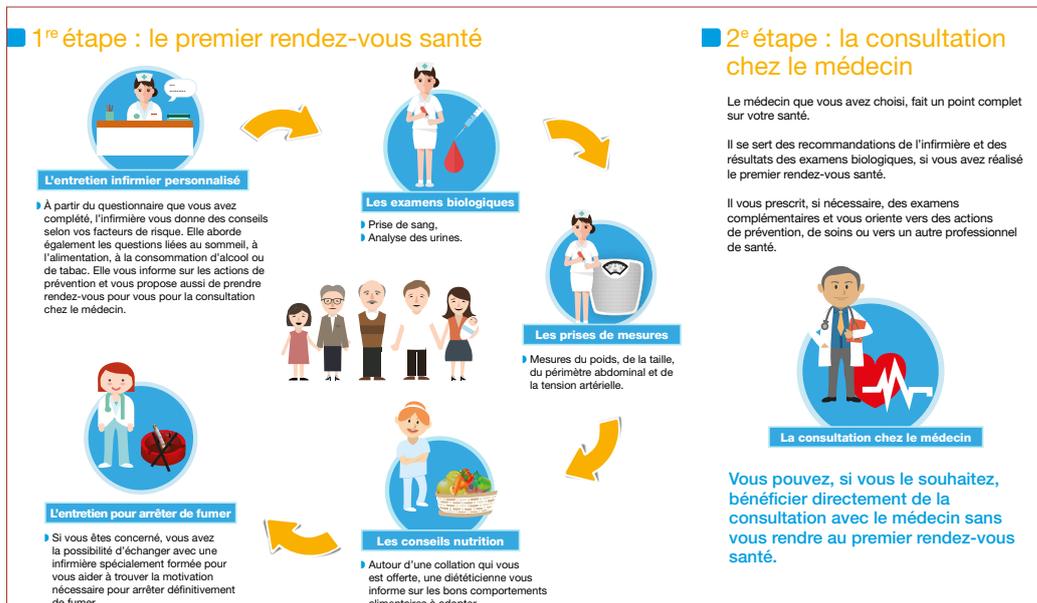
758 adhérents ont bénéficié de l'entretien personnalisé avec une infirmière et 402 personnes ont consulté leur médecin traitant suite à cet entretien.

Instants Santé des 25 - 74 ans



Zoom sur...

Les instants santé jeunes : le dispositif permet aux 16-24 ans qui réalisent la consultation de prévention auprès d'un médecin généraliste de leur choix, de bénéficier d'un « chèque sport » d'une valeur de 30 €. En 2021, 123 jeunes ont participé à l'examen (soit 12,4 % des personnes invitées).



Les actions médicales

Le service médical et dentaire

24 652

avis en 2021, soit une très légère augmentation du nombre d'avis rendus (+ 0,87%).

Depuis 2015, les services médicaux sont engagés dans une démarche d'harmonisation et de rationalisation de l'activité au travers d'un Plan National du Contrôle Médical. Cette nouvelle démarche vise à libérer du temps aux médecins conseils pour leur permettre de contribuer aux actions territoriales de la MSA sur les volets organisation des soins et prévention, promotion de la santé.

La déclinaison de ce plan s'est poursuivie en 2021 toujours comme objectif l'allègement des procédures de gestion et de saisie informatique des dossiers. L'examen systématique de toutes les demandes d'accord préalable dentaires ou médicales a été abandonné au profit de contrôles ciblés (1153 avis en 2021). En 2021, le nombre d'avis ALD est en baisse (-29% par rapport à 2020). Nous avons donné sensiblement le même nombre d'avis pour retraite au titre de l'inaptitude vieillesse (29 avis en 2021 contre 27 avis en 2020) mais ce taux est peu significatif compte tenu du faible volume de dossiers.

Si nous observons les chiffres pour 2021, le nombre d'avis au global est égal à 2020 mais avec des variations significatives sur les arrêts de travail et les hospitalisations. Ces chiffres s'expliquent compte-tenu de la situation sanitaire du pays encore en 2021.



Évolution du nombre de contrôles effectués

	2021	% évol.
Affections longue durée (ALD-SLD)	6 097	-29%
Invalidité	198	+29%
Inaptitude	29	+7%
Cures	82	+4%
Ententes préalables (EP)	1 153	+12%
Transports	567	-8%
Indemnités journalières (IJ)	9 925	+43%
Hospitalisations : court séjour - long séjour - public ou privé	478	-46%
Accidents du travail/maladies professionnelles (AT/MP)	879	-3%
Dentaire	585	+20%
SOUS TOTAL	19 993	+1%
Questions des services administratifs	4 659	-1%
TOTAL	24 652	+0,87%

Les principales données d'activité

En 2021, le service médical et dentaire a poursuivi ses activités autour de plusieurs axes et a été sollicité pour :

- analyser l'activité des professionnels de santé et des établissements et les accompagner dans leur pratique,
- s'assurer de la justification médicale des prestations versées par l'Assurance Maladie aux assurés,
- conseiller et orienter les assurés dans la prise en charge de leur santé et/ou de leur pathologie,
- lutter et sanctionner les comportements déviants,
- s'adapter aux évolutions technologiques.

Le Plan de Maîtrise Médicalisée des dépenses de santé (PMM)

Le plan de maîtrise médicalisée 2021 s'inscrit dans la continuité des plans précédents avec un recentrage sur les actions à fort impact économique. Notons toutefois que certaines actions ont dû être suspendues du fait de la situation sanitaire.

Suivi des avis d'arrêts de travail

Les contrôles de la pertinence des arrêts de travail par le Service Médical demeurent un volet important des actions de maîtrise médicalisée. Les arrêts de travail salariés et non salariés font l'objet de contrôles spécifiques de la part des médecins-conseils. Cinq actions ont été déclinées dans ce domaine. Encore en 2021, le contrôle de certaines actions a été suspendu suite à la décision de la Caisse Centrale MSA (Contrôle des arrêts répétitifs, contrôles sur les prescripteurs, contrôle du délai d'envoi).

Le grand appareillage

Depuis 2012, les caisses de MSA se sont organisées (formation de binômes médico-administratifs et mise en place de référents régionaux) pour faire face à la disparition des centres médicaux d'appareillage et répondre aux demandes d'accord préalable du grand appareillage. Les produits ciblés sont des postes importants de dépenses : chaussures orthopédiques, prothèses oculaires, fauteuils roulants électriques, ortho-prothèses. Le montant global de l'économie pour la caisse s'élève en 2021 à 58 269€.

« AMCI »

Associations médicalement contre indiquées

Le principe de l'action est de détecter systématiquement les associations médicalement contre-indiquées (AMCI), et d'informer les médecins et les pharmaciens des anomalies repérées, par contact téléphonique et l'envoi d'un courrier.

L'objectif de cette action est la diminution du risque d'iatrogénie médicamenteuse (ensemble des effets indésirables provoqués par la prise d'un ou plusieurs médicaments) pour les assurés de la MSA. Au total, en 2021, 19 courriers d'information ont été adressés aux médecins et pharmaciens.

Le contrôle T2A

La campagne T2A n'a pas pu être mise en place en 2021 compte tenu de la crise sanitaire qui ne permettait pas aux médecins conseil de se rendre dans les établissements de santé.

Les actions dentaires

Les chirurgiens-dentistes qui ne respectent pas les règles de facturation sont ciblés à partir de requêtes et peuvent faire l'objet de sanctions. En 2021, les actions ont porté sur :

- Le respect des règles de facturation des actes HBGD011, HBGD027, HBSD001 et HB-YYYY614. Ces actes sont soumis à des conditions de prise en charge particulières. Sur la totalité de ces actes, 33 professionnels n'ont pas respecté les conditions de remboursement. Le montant des anomalies s'élève à 1 768€.
- Le respect des conditions de la prise en charge du bilan parodontal. L'étude a porté sur 10 professionnels. 4 courriers de rappel réglementaire ont été adressés.
- Le respect des règles de facturations sur le cumul C ou CS et des actes CCAM ou bilan bucco-dentaire facturé dans la même séance. L'étude a porté sur 38 professionnels. 33 courriers de rappel réglementaire ont été adressés.
- Le respect de la réglementation sur les bonnes pratiques avec la réalisation de radiographies lors du traitement radiculaire en endodontie. Au total 18 chirurgiens-dentistes étudiés et 18 courriers d'information ont été adressés.

Sur les directives de la Caisse Centrale MSA, il n'y a pas eu d'indu notifié en 2021 sur ces actions.

La mise sous accord préalable des actes pratiqués en établissements

La mise sous accord préalable (MSAP) est un des leviers du développement de la chirurgie ambulatoire. Il s'agit avant tout d'une démarche pédagogique devant inciter les établissements de santé à développer la chirurgie ambulatoire. Cette action n'a pas été menée 2021. Aucun établissement n'a été mis sous accord préalable. Depuis 2014, cette procédure a été étendue aux soins de suite et de réadaptation.

Les actions médicales

Educ-Tour

La MSA renouvelle sa campagne de promotion pour l'exercice en milieu rural auprès d'étudiants en fin d'étude de kinésithérapie, médecine générale, psychologie, soins infirmiers, sage-femme, assistant de service social et orthophonie à travers d'une toute nouvelle action « Educ'Tour ». Il a pour objectifs de leur apprendre à se connaître et à travailler ensemble. La création d'un projet de santé en milieu rural et en groupes inter-professionnels en milieu rural en est l'aboutissement.

Cette action répond également à notre engagement de lutte contre les inégalités territoriales de santé.

L'EDUC'TOUR est une journée de visite et de rencontres entre étudiants et professionnels du territoire afin de co-construire un projet local de santé. Le service médical va travailler sur ce projet en collaboration de la MSA Beauce-Cœur de Loire. L'objectif sera de déployer au minimum un module « Educ-Tour » en MSA Berry-Touraine tout au long de la COG.

Programme « Forfait diététicien et psychologue »

Cette action permet de faciliter l'accessibilité financière aux soins de diététicien et de psychologue pour des situations correspondant à des recommandations de la HAS au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP). Elle permet entre autre, de réduire l'iatrogénie associée aux traitements inappropriés, de contribuer à la maîtrise des dépenses de santé et au maintien d'une offre en psychologue et en diététicien dans les territoires ruraux.

Ce programme a été initié et expérimenté en MSA Berry Touraine en 2019 et mis en place dans 7 MSP du Loir et Cher. Fin 2020, la MSA a travaillé en collaboration avec le régime général dans le but d'harmoniser nos procédures et mettre en place une convention commune afin de rendre cette action plus efficiente et faciliter la prise en charge de ces patients au sein de ces MSP. Nous avons accompagné et intégré 2 MSP supplémentaires en 2021.

Cette année, 74 séances ont été réalisées dont 56 par les psychologues et 18 par le(s) diététicien(nes) soit 2 fois plus que l'année précédente (35 séances pour la période de 2019-2020).

Le déploiement du programme PRADO

Le programme d'accompagnement du retour à domicile (PRADO) des patients hospitalisés a été initié par le Régime Général en 2010 et permet au patient qui le souhaite de pouvoir retourner chez lui, dès que son hospitalisation n'est plus jugée nécessaire par l'équipe médicale hospitalière, tout en bénéficiant d'une prise en charge à domicile. Il contribue à répondre à plusieurs enjeux notamment :

- accompagner et favoriser la réduction des durées de séjour à l'hôpital,
- prévenir les ré hospitalisations et aggravations liées à l'insuffisance de suivi post hospitalisation,
- assurer la continuité des soins en s'appuyant sur une coordination de professionnels libéraux intervenant autour du patient.

La MSA Berry-Touraine participe à 5 de ces programmes :

- maternité,
- chirurgie,
- insuffisance cardiaque,
- Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO),
- AVC.

Dans la continuité des PRADO Maternité (standard et sortie précoce), Chirurgie Orthopédie, insuffisance cardiaque, Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive, AVC, la MSA s'intègre dans le dernier PRADO mis en place par le Régime général :

- Personnes Agées



Enfin depuis 2020 et pour faire face à la situation sanitaire actuelle, le régime général a mis en œuvre un accompagnement de sorties d'hospitalisation de type Prado pour des patients « Covid-19 » pour permettre le retour de ces patients à domicile (sans distinction de régime).

Les données portant sur le nombre d'adhésions aux différents programmes en 2021 ne sont pas encore consolidées à ce jour.



La prévention santé

Des actions de prévention à toutes les étapes de la vie

50 % des femmes ciblées ont participé au dépistage organisé du cancer du sein



45 % des enfants et jeunes de 3 à 24 ans ont bénéficié d'un examen de prévention bucco-dentaire



79 élèves de MFR ou lycées agricoles ont participé au programme TABADO pour l'arrêt du tabac



60 assurés ont participé à un entretien motivationnel à l'arrêt du tabac



132 jeunes assurés agricoles ont eu recours aux Instants Santé Jeunes



67,4 % des assurés en ALD et 62,5 % pour les 65 ans et plus ont été vaccinés contre la grippe

14 % des participants au dispositif Instants Santé réintègrent le parcours de santé



379 personnes éloignées du parcours santé ont bénéficié d'un bilan de santé spécifique



39,5 % des adhérents âgés de 50 à 70 ans ont participé au dépistage organisé du cancer colorectal



985 seniors ont pris part à une action collective de prévention adaptée



La Solidarité et le Développement des Territoires

Dans ce domaine d'activité, la MSA Berry-Touraine met en synergie au profit de ses adhérents l'action sanitaire et sociale, la vie mutualiste portée par les délégués élus tous les 5 ans, et l'offre de services constituée au fil du temps en complément de la mission de base d'un organisme de protection sociale.

Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale

Le plan d'Action Sanitaire et Sociale a été élaboré par le Conseil d'administration de la caisse de la MSA Berry-Touraine pour la période 2021-2025.

L'objectif est de permettre à la population agricole de mieux vivre sur les territoires ruraux grâce à une offre sanitaire et sociale complète et adaptée aux besoins des ressortissants.

Il est articulé autour des quatre axes suivants :

- La parentalité : Accompagner les parents dans l'exercice de la fonction parentale,
- Les jeunes : Favoriser l'autonomie des jeunes,
- La vie professionnelle : Accompagner les personnes fragilisées (ruptures familiales, situations économiques ou problématiques de santé),
- La retraite : Favoriser l'autonomie et le bien être des retraités sur leur territoire de vie.

L'intervention sociale de la MSA se décline à travers 3 types d'engagements :

- Les politiques sociales : la MSA contribue à la mise en œuvre des politiques sociales locales et tout particulièrement en milieu rural.
- Le développement social territorial : la MSA met en place des actions sociales en réponse aux besoins des populations sur les territoires ruraux.
- L'accompagnement social : la MSA accompagne individuellement et collectivement les adhérents en situation de fragilité.



Le budget d'Action Sanitaire et Sociale 2021

5,130

 millions d'euros

c'est le montant total des dépenses d'action sanitaire et sociale, soit -0,04 % par rapport à 2020 (5,133 millions d'euros en 2020), hors prises en charge des cotisations.

Les dépenses liées aux « prestations individuelles »

2 740 638 €

Évolution du montant des prestations individuelles (en euros) par type de population

Population concernée	Montant 2021	%	Évolution 2020/2021
Personnes malades ou en situation de handicap	333 689	12,2 %	8,42 %
Familles et jeunes	1 333°003	48,6 %	-8,70 %
Personnes âgées	1 073°946	39,2 %	1,84 %
Total	2 740°638	100 %	-2,89 %

Les dépenses liées aux « subventions - accompagnements des dispositifs et mise en œuvre d'actions collectives »

284 462 €

Population concernée	Montant 2021	%	Évolution 2020/2021
Subventions	174 184	61 %	+ 43%
Accompagnements des dispositifs	51 185	18 %	+ 50%
Actions Collectives	59 092	21 %	+ 303%
Total	284 462	100 %	+ 67%

Les dépenses de fonctionnement

2 105 795 €

c'est le montant des dépenses de fonctionnement, soit -1,61 % par rapport à 2020.

La direction de la Solidarité et du Développement des Territoires a pour missions :

- L'accompagnement individuel
- Le développement Social territorial
- L'accompagnement collectif
- L'animation du réseau des élus
- Le soutien aux structures d'offre de services en périphérie de missions de services publics de la MSA

1 directrice adjointe,
4 managers d'équipes,
2 chargées d'étude

L'accompagnement individuel

- ❖ 3 départements
- ❖ 16 Travailleurs sociaux
- ❖ 3 agents administratifs
- Accompagner des familles qui rencontrent des difficultés liées à l'emploi et l'insertion – à la santé et au handicap – au logement – à l'accès aux vacances et aux loisirs – à une situation de précarité.
- Accompagner des retraités dans le cadre du maintien à domicile et des conditions de vie et dans le cadre de la prévention du vieillissement (aide à domicile / sortie d'hospitalisation / adaptation du logement ...).
- Proposer des Prestations Extra-légales permettant à nos ressortissants de bénéficier d'aides financières (34 prestations). Telles que : Aides aux jeunes – Aide aux familles - Aides aux personnes retraitées – Aides au titre de la santé et du handicap – Aides aux personnes en difficulté .
- Prendre en charge les contacts téléphoniques, les courriers et les mails du service d'action sociale.

L'accompagnement collectif

- ❖ 3 départements
- ❖ 16 Travailleurs sociaux
- Mise en œuvre des « Ateliers de l'inclusion » : programmes d'actions conçus par la CCMSA. Ces actions s'adressent aux actifs (avec ou sans emploi) menacés de désinsertion sociale (risque de repli sur soi) et/ou professionnelle (risque d'inactivité) en raison de problèmes de santé, familiaux, économiques ou liés à l'emploi.

Actions mises en œuvre en Berry-Touraine : Prendre de soin de sa santé - Avenir en soi - Rendez-vous en terre numérique - Séjours « action détente et mieux être » - Changer de cap.

- Mise en œuvre d'actions collectives visant à rompre l'isolement, être acteur de son organisation de travail et de vie quotidienne. Ces actions sont proposées à nos ressortissants qui rencontrent des problèmes de santé, qui vivent une rupture familiale, qui traverse un essoufflement professionnel, une perte de motivation.

Actions mises en œuvre en Berry-Touraine : Parcours santé des aidants - bien être au travail - le « O » du panier - parcours prévention précarité - Aide aux départs en vacances - Bien dans ma vie.

- Proposer « Des offres de service » : telles que des mises à disposition de travailleurs sociaux auprès des personnes en arrêt de travail de plus de 30 jours, l'accompagnement des familles en situation de décès.

Le Développement Social Territorial

- ❖ 3 départements
- ❖ 3 chargées de développement des territoires
- Mettre en œuvre des partenariats locaux et déployer des actions de développement social sur les territoires.
- Mettre en œuvre des actions et des programmes CCMSA (Charte de solidarité avec les aînés, Charte familles,...) en utilisant une méthodologie de développement social local (Choix de territoires pertinents, diagnostic des besoins de population, groupes de travail avec population et partenaires, mise en œuvre de services ou actions pérennes sur le territoire...)
- Construire et déployer des partenariats sur les territoires prioritaires.
- Accompagner et soutenir les projets ou dispositifs de types Relais Assistantes Maternelles (RAM), services de médiation familiale, dispositifs Promeneurs du Net, Bus numérique, Conférences des financeurs...
- Soutenir les structures partenaires via l'octroi de subventions en lien avec des projets sur les territoires.

L'animation du réseau des élus

- ❖ 3 départements
- ❖ 3 chargées de l'animation des élus et 1 secrétaire de la vie mutualiste
- ❖ 440 élus MSA pour le mandat 2020-2025 (295 titulaires/ 63 suppléants / 82 suivants de listes)
- Organiser et animer la vie mutualiste de la MSA Berry-Touraine : Réunions des échelons locaux, Journées d'échanges et d'Informations avec les délégués, Réunions des Présidents d'échelons locaux
- Soutenir et mettre en œuvre des actions menées par les élus des échelons locaux sur les champs de la prévention, de la santé, de l'action sociale, de la citoyenneté...

Le soutien aux structures d'offre de services complémentaires aux missions de service publics de la MSA

- ❖ 3 départements
- ❖ 3 chargées de développement des territoires
- Accompagner et animer le réseau des 17 MARPA sur le territoire Berry-Touraine (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie)
- Soutenir, accompagner les structures de l'offre de service dans leur politique de développement : ASEPT Centre-Val de Loire, MSA-Services Berry-Touraine, Présence Verte Indre, Présence Verte Touraine, MSA Services Tutelles...

2021, une nouvelle année de crise sanitaire, qui a nécessité une adaptation du travail social dans l'accompagnement de nos assurés.

La crise sanitaire a contraint le service social à poursuivre le télétravail, et selon les périodes à privilégier les contacts et évaluations téléphoniques. L'organisation du travail est en constante adaptation pour maintenir nos interventions auprès des populations en situation de fragilité, garder le lien et veiller à ne pas les isoler sur l'ensemble du territoire.

L'accompagnement de nos ressortissants sur l'année 2021, c'est 7 542 interventions sociales.

La réponse à l'urgence sociale, c'est 561 secours accordés, 42 aides au remplacement (hors aides au répit).

Aide au répit : L'accompagnement vers le répit des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel

Le Conseil d'administration de la CCMSA en date du 8 avril 2021 a confirmé la reconduite pour l'année 2021 du dispositif « Accompagnement vers le répit » des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel du fait de leur exposition aux crises agricoles, étendu depuis 2020 à la crise sanitaire liée au virus COVID-19.

Les trois objectifs principaux visés sont :

- soutenir des non-salariés « primo-demandeurs » (prioritaires pour l'aide au remplacement),
- consolider l'accompagnement des non-salariés dont la situation n'est pas stabilisée,
- développer le soutien aux salariés de la production et touchés par le COVID 19 en situation d'épuisement professionnel.

Les actions développées en 2021 par la MSA Berry-Touraine ont été les suivantes :

- L'aide au remplacement des exploitants agricoles :
 - ❖ Dans l'Indre : 19 bénéficiaires

- ❖ Dans l'Indre-et-Loire : 5 bénéficiaires

- ❖ Dans le Loir-et-Cher : 2 bénéficiaires

- L'aide au soutien psychologique :

- ❖ Dans l'Indre : 5 bénéficiaires

- ❖ Dans l'Indre-et-Loire : 1 bénéficiaire

- ❖ Dans le Loir-et-Cher : 1 bénéficiaire

Six bénéficiaires de cette aide ont également bénéficié de l'aide au remplacement des exploitants agricoles.

- L'aide pour des séances de sophrologie :

- ❖ Dans l'Indre-et-Loire : 1 bénéficiaire

Le dispositif Prévention du suicide en 2021

44 signalements de situations alarmantes - 15 pour le département de l'Indre (10 NSA – 4 SA – 1 retraité), 18 pour l'Indre-et-Loire (11 NSA – 7 SA) et 11 pour le Loir-et-Cher (5 NSA – 3 SA et 3 retraités).

Les séjours vacances proposées en 2021

3 séjours vacances proposés en 2021, 47 assurés sont partis au cours de l'année 2021.

Les actions collectives proposées en 2021

55 assurés ont participé aux 6 Actions Collectives proposées par les travailleurs sociaux.

L'adaptation de l'animation du réseau des élus

Le contexte sanitaire a bousculé les habitudes de travail et a amené l'équipe des chargés de l'animation du réseau des élus de la MSA à repenser et à adapter l'accompagnement des élus dans leurs missions : échanges téléphoniques plus réguliers, réunions en format à distance, organisation de webinaires sur des thématiques d'actualité, création d'une newsletter des élus à compter de mars 2021, déploiement de la plateforme de formation à distance « l'Atelier de l' élu » ...

Les principaux événements marquants de la vie mutualiste au titre de l'année 2021 ont été les suivants :

- Réunions des Présidents des Echelons Locaux (en janvier, mai et décembre)
- Réunion des 16 échelons locaux pour la préparation de l'AG
- Webinaire : « Prévention mal-être et suicide » (39 participants)
- Webinaire : « Présentation du concept MARPA et rôle des élus MSA » (21 participants)
- Réunion des 16 échelons locaux pour la préparation des actions

- Formation CCMSA « Animer les réunions des EL » (6 présidents d'EL participant)
- Webinaire : « La vaccination contre la Covid-19 » (29 participants)
- Atelier de réflexion sur « La remobilisation des élus »
- Assemblée Générale : 1er octobre
- Formation CCMSA « Grand âge et dépendance » (14 participants)
- Journée d'échange et d'information des délégués : « A la découverte des outils numériques de la vie mutualiste »

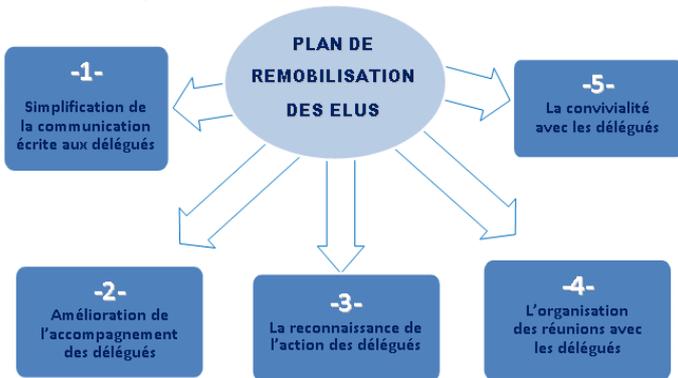
ZOOM sur l'atelier de réflexion sur la « remobilisation des élus »

À la suite du constat du faible taux de participation des délégués aux réunions et de la morosité ambiante, un sondage a été mené auprès d'un panel de délégués afin de recenser d'une part les raisons de leur démotivation et d'autre part leurs besoins, pour mieux les appréhender et les comprendre. Les constats ainsi établis ont permis d'alimenter « un atelier de réflexion sur la REMOBILISATION DES ELUS ».

Réunion du groupe de travail le 8 SEPTEMBRE avec la participation de :

- ❖ 3 administrateurs référents
- ❖ 3 administrateurs
- ❖ 3 présidents EL
- ❖ 3 animateurs
- ❖ 3 administratifs (Directrice adjointe, Responsable du Développement des Territoires et Secrétaire)

Synthèse des thématiques retenues par le groupe et validées par le Bureau du Conseil d'Administration



Les délégués en action sur les territoires

Malgré un contexte sanitaire imposant des restrictions et pesant sur l'organisation des actions, « agir sur les territoires » est restée une volonté affichée d'un bon nombre de délégués. En effet, si certaines actions n'ont pu aboutir, d'autres ont été initiées tout au long de l'année 2021 et ce grâce aussi à l'appui de partenaires, d'associations, d'organismes professionnels agricoles...

- ❖ 70 délégués impliqués

- ❖ 1 032 heures de bénévolat réalisées

Janvier : Promotion dépistage du cancer du sein à la Châtre (36)

Mars : Les journées du numérique au pays de Valençay (36)

Juin : Journée Santé Sport Nutrition à Chatillon-sur-Indre (36), Les plants solidaires à Fougerolles (36), Ecran à la DIETE au Lycée agricole de Naturapolis (36)

Juillet : Bus Numérique à Levroux, Valençay, Ecueillé et Chabris (36)

Septembre : Les usages numériques des Jeunes (37) – Cycle de Visioconférence

Octobre : Portes ouverts à Frances Service Valençay (36)

Novembre : Mobilisons-nous pour le cancer du sein : BOOBS à La Châtre (36), Animation à Ferme Expo à Tours (37), L'Hiver des Familles à Mondoubleau (41), La DMLA ...Parlons-en !! à Argenton-sur-Creuse (36)

Décembre : Du Champs à l'assiette – Ecoles RPI Rosnay-Migné (36), Ma Retraite, j'en Profite à Salbris (41)



Affiche informative intitulée « LES USAGES NUMÉRIQUES DES JEUNES » par ICEBERG Digital Conseil. Elle propose un cycle de 3 visioconférences animées par Cyril et Gaëtan MARIET, formateurs à l'usage des outils numériques. Le thème principal est « Que font-ils derrière leurs écrans ? » (Internet, réseaux sociaux, jeux vidéo...) pour le 28 septembre. D'autres sujets abordés sont « Cyberviolences, cyberharcèlement : Quels risques ? Comment protéger ses enfants ? » (12 octobre) et « Apprivoiser les écrans en famille : Temps passé, contenu, règles et repères... » (2 novembre). L'affiche mentionne également la préinscription gratuite et obligatoire sur le site www.iceberg.hzh et inclut un QR code.

D'autres projets d'actions ont également vu le jour en 2021 sur des sujets très variés (« Manger sain et manger local », « Les valeurs de la MSA », « La prévention SIDA », « Les ateliers numériques », « Soyons connectés »...) : ce qui laisse augurer d'une bonne dynamique sur les territoires en 2022 !!

L'accompagnement social en MSA Berry-Touraine c'est aussi :

- 2 381 situations accompagnées par les travailleurs sociaux
- 3 646 assuré-e-s ont bénéficié d'au moins une prestation extralégale :
 - ❖ 402 assuré-e-s ont bénéficié d'au moins une prestation extralégale au titre « santé/handicap »
 - ❖ 2 101 assuré-e-s ont bénéficié d'au moins une prestation extralégale au titre « famille »
 - ❖ 1 265 assuré-e-s ont bénéficié d'au moins une prestation extralégale au titre « retraités »
- 561 secours ont été versés
- 1 281 familles ont bénéficié de chèques ANCV pour l'aide aux loisirs et aux vacances soit 2 604 enfants concernés (enfants de moins de 18 ans à charge en prestations familiales)
- 77 structures d'accueil du jeune enfant ont perçu la PSU (Prestation de Service Unique).

Le soutien au territoire c'est aussi :

Des actions contribuant au soutien...

...des familles, à travers :

- la signature d'une « Charte de Solidarité avec les familles » sur le territoire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine dans l'Indre-et-Loire en partenariat avec la Caf et les Collectivités locales,
- le déploiement de la 3^{ème} édition de l'« Hiver des familles » sur le secteur de Mondoubleau dans le Loir-et-Cher en coopération avec les élus et en partenariat avec les acteurs locaux,
- l'accompagnement financier des associations de médiation familiale pour un montant de 36 550 €
- le partenariat avec 4 structures d'Animation de la Vie Sociale (soutien financier et accompagnement dans la mise en place d'actions),
- la participation à la construction d'actions d'accompagnement à la parentalité dans le cadre du Réseau d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) dans le département d'Indre et Loire.
- le déploiement d'un nouveau dispositif « Grandir en Milieu Rural » qui a permis de soutenir des projets visant la création ou l'amélioration des services à destination des familles vivant sur les territoires ruraux pour un montant global de 130 270€.

... des Jeunes, grâce à :

- la reconduction des Appels à Projets Jeunes dans les trois départements en partenariat avec les CAF et d'autres partenaires où 9 projets de jeunes ont été soutenus par la MSA,
- la mise en place du Concours « Le Pré Vert » à destination des collégiens des zones rurales,
- le déploiement de l'Appel à projet « Les Jeunes s'Engagent » en partenariat avec les MFR.

...des personnes âgées, à travers :

- l'accompagnement du réseau des MARPA du territoire Berry-Touraine,
- l'accompagnement financier du Bus numérique pour le déploiement d'action de sensibilisation au numérique,
- la participation aux Conférences de Financeurs dans le cadre d'Appel à projets commun « Actions Collectives – Prévention de la perte d'autonomie ».

...des publics fragilisés, à travers :

- la participation active à des Contrats Locaux de Santé (PNR Brenne, Loches Sud Touraine, Territoires Vendômois)

....des partenaires locaux, avec :

- 50 subventions octroyées pour un montant global de 174 184 €.

L'Offre de Services sur les Territoires

En complément de sa mission de service public, la MSA a créé au fil du temps des services répondant aux besoins des populations rurales et non plus seulement agricoles. Sans en être gestionnaire, car cette offre est portée par des structures juridiquement autonomes, la MSA veille à la cohérence du développement de ces services qui sont partie intégrante du Groupe MSA.

Ainsi, en 2021 :

- 498 seniors ont participé aux actions de prévention de l'autonomie réalisées par l'Asept Centre Val de Loire (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) dont 376 en présentiel et 122 en distanciel.
- 1 370 séniors ont assisté au spectacle « Ma retraite, J'en Profite » dont 943 en présentiel et 427 en distanciel.
- 7 149 personnes ont bénéficié du service de téléassistance délivré par les associations Présence Verte Touraine et Présence Verte Indre.
- 480 majeurs protégés ont été accompagnés par Msa Services Tutelles 36.
- 16 entreprises ont eu recours aux prestations de gestion comptable, ressources humaines ou de direction assurées par MSA Services.

Pour plus d'informations, consulter les sites internet de ces structures :

<https://asept-centre-val-de-loire.fr/>

<https://www.presenceverte.fr/>

<https://msaservices-berry-touraine.fr/msa-service-tutelle-36/>

<https://msaservices-berry-touraine.fr>

Les relations de proximité

Dans la poursuite de la crise sanitaire, la MSA a su adapter ses modalités d'accueil afin d'assurer la continuité de service tout en répondant aux exigences gouvernementales.

Ainsi, les accueils tout venant ont été fermés du mois d'avril à début septembre 2021. Les rendez-vous téléphoniques et les échanges dématérialisés ont été privilégiés. Les rendez-vous physiques ont été maintenus pour les situations particulières.

A compter du 1^{er} juillet 2021, les horaires de l'accueil téléphonique de la MSA sont modifiés afin d'être au plus prêt des besoins des adhérents. Les assurés peuvent joindre la MSA du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sans interruption au 02.54.44.87.87.

Les relations avec les adhérents

Les modalités sont organisées autour de trois types de relation :

- échanges dématérialisés pour demandes ou envois de documents et pour échange d'informations simples,
- contacts téléphoniques ou accueil tout venant pour échange d'informations simples,
- accueil sur rendez-vous dès lors que le niveau de complexité le nécessite.

Les Échanges dématérialisés

23 946

messages adressés via le téléservice «Mes messages et mes réponses» (contre 33 473 en 2020, soit - 28,46 %).

77 327

adhérents (particuliers et entreprises) sont abonnés à l'espace privé, dont 6 875 nouveaux abonnés en 2021 (+ 9,76% par rapport à 2020).

La relation téléphonique (particuliers)

104 959

appels téléphoniques reçus pendant les horaires d'ouverture (contre 111 057 en 2020 soit - 5,49%) avec un taux d'appels aboutis de 85,36% (70,30% en 2020).

Les dix motifs les plus fréquents d'appels sont :

- Arrêt de travail/Indemnités journalières
- Droits et mise à jour carte vitale

- Droits propre (Retraite)
- Remboursement de soins
- Attestation carte vitale
- Droits et démarches pour la santé
- Complémentaire Santé Solidaire.
- Mutation arrivée pour le domaine prestations familiales
- Dossier logement
- Autres documents santé.

L'accueil physique

4 084

personnes reçues en accueil « tout venant » (contre 5 274 personnes en 2020, soit - 22,56%).

Les motifs les plus fréquents de venue à l'accueil sont :

- le suivi d'un dossier,
- des demandes de renseignements sur les conditions et démarches pour obtenir une prestation Santé ou prestations familiales,
- la demande d'un document (attestation, imprimé...),
- la constitution et le dépôt de pièces pour leur dossier santé ou prestations familiales,
- des demandes d'explication.

5 480

personnes reçues en rendez-vous (contre 3 711 personnes en 2020 soit + 47,67%).

L'accueil sur rendez-vous traite les situations les plus sensibles, 23 événements ou situations font l'objet de propositions de rendez-vous aux adhérents. Ils concernent les prestations santé, famille et retraite et permettent également d'accompagner les personnes en difficulté pour compléter seuls leurs dossiers ou éloignés du numérique pour effectuer leur démarche en ligne.

114

assurés reçus en rendez-vous par un correspondant d'accueil MSA Berry-Touraine lors de la nouvelle permanence mise en place dans la France Services Soligne des Etangs à Neung sur Beuvron.

1 030

assurés ont bénéficié d'un « rendez-vous prestations » (contre 764 en 2020 soit + 34,82 %).

A l'initiative de la MSA, le « rendez-vous prestations » permet d'effectuer un bilan complet de la situation de l'assuré afin de vérifier qu'il bénéficie de toutes les prestations auxquelles il peut prétendre et de procéder à des régularisations si besoin.

L'affranchissement

- 74 159 plis expédiés (-0,53 % par rapport à 2020).
- 222 186 plis reçus (-9,61 % par rapport à 2020).

Avec la continuité de la crise sanitaire, les assurés ont privilégié l'utilisation des échanges dématérialisés comme le service en ligne « Envoyer un document » réduisant ainsi le volume des plis reçus et expédiés.

Le Conseil en entreprise

1 367

entreprises rencontrées en 2021 (contre 1 142 en 2020 soit + 19,70 %) par les conseillers pour enregistrer leurs affiliations ou modifier leurs statuts.

Les conseillers :

- assistent les futurs chefs d'entreprise dans leur démarche de création,
- effectuent un suivi particulier des créations de société,
- répondent aux sollicitations des entreprises en matière de conseil lors de la 1^{ère} embauche d'un salarié.
- orientent et informent les adhérents et les chefs d'entreprises sur la protection sociale,
- aident les adhérents dans leurs démarches,
- animent des réunions d'information.

Les points d'accueil des adhérents

10

agences réparties dans l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher pour accueillir et renseigner les adhérents.

Blois - 19 avenue de Vendôme

Ouvert le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
sur RDV uniquement les mercredi, jeudi et vendredi

Châteauroux - 35 rue de Mousseaux

Ouvert le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
sur RDV uniquement les mercredi, jeudi et vendredi

Tours - 31 rue Michelet

Ouvert le jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
sur RDV uniquement les mardi, mercredi et vendredi

Chinon - 11 avenue Pierre Labussière

sur RDV uniquement les mardi et jeudi

La Châtre - 13 rue d'Olmor

sur RDV uniquement le vendredi

Le Blanc - 65 avenue Gambetta

sur RDV uniquement le jeudi

Loches - Pôle social - 24 bis avenue du Général de Gaulle

sur RDV uniquement les mercredi et vendredi

Romorantin - 3 place du Château

sur RDV uniquement le vendredi

Valençay - Espace Gâtines - 11 route de Faverolles

sur RDV uniquement les mercredi et vendredi

Vendôme - 1 bis boulevard de l'Industrie

sur RDV uniquement les mercredi et jeudi

Partenariat avec les France Services

Pour les adhérents désireux d'un contact y compris pour les démarches simples, la MSA a renforcé son partenariat avec les France Services qui, dans ses missions de services publics, assurent un premier niveau de conseil et d'orientation dans le domaine de la protection sociale (dépôt de pièces, aide au remplissage d'un dossier, demande de rendez-vous, accompagnement aux démarches dématérialisées...). Sur le territoire de la MSA Berry-Touraine 1 614 assurés MSA ont pu bénéficier de cet accompagnement (+163% par rapport à 2020).

Ouverte depuis 2 ans et co-portée par la MSA Berry-Touraine, la France Services de Valençay située dans l'espace Gâtines, se hisse à la 1^{ère} marche du podium parmi les structures les plus fréquentées. 4 289 demandes enregistrées en 2021 soit une évolution de +197% (par rapport à 2020).

Le rapport d'activité de la France Services de Valençay 2021 est consultable sur internet <https://www.calameo.com/books/00439200074477fa3acba>

En 2021, une réflexion a été engagée pour envisager l'implantation d'une France Services, à Romorantin au cours du second trimestre 2022, avec pour pilote la MSA Berry-Touraine.

Retrouvez tous nos points d'accueil, nos horaires ainsi que les France Services du territoire Berry-Touraine sur notre site internet rubrique [Votre MSA / Nous contacter / Nous rencontrer](#)

Les téléservices

785 316

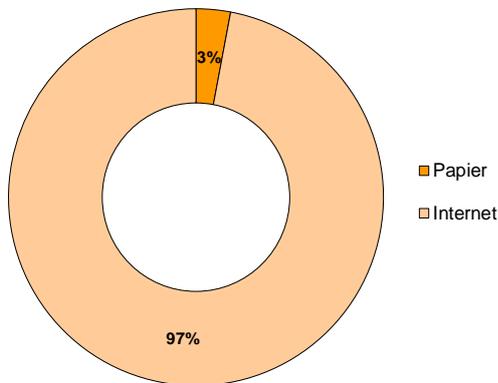
connexions à l'espace privé, soit une augmentation de 34 % par rapport à 2020.

Cette augmentation significative s'explique par le contexte sanitaire qui a favorisé le recours aux services en ligne de la MSA Berry-Touraine.

Les services aux exploitants et employeurs

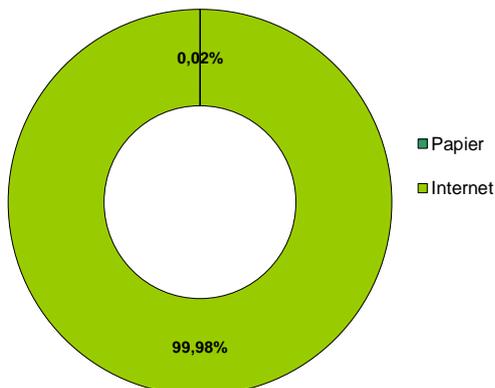
La MSA développe une politique de dématérialisation des déclarations pour répondre au mieux aux demandes des entreprises. La promotion de ces services réalisée depuis plusieurs années porte ses fruits. Quatre d'entre eux connaissent une utilisation en constante progression : la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), le titre emploi simplifié agricole (TESA), la déclaration de salaires (DS) et la déclaration de revenus professionnels (DRP).

Déclarations uniques d'embauche



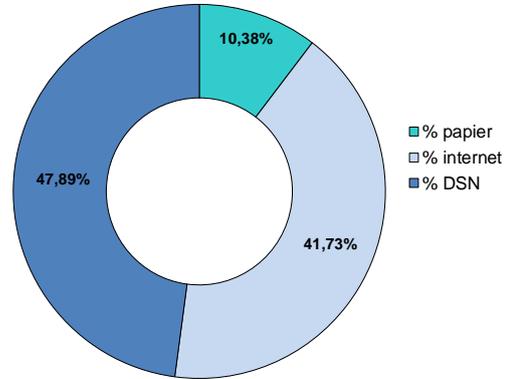
Sur 20 960 DPAE reçues, 20 294 ont été adressées par internet, représente 96,82 % contre 97,04 % en 2020.

Déclarations d'embauches et bulletins de salaires TESA



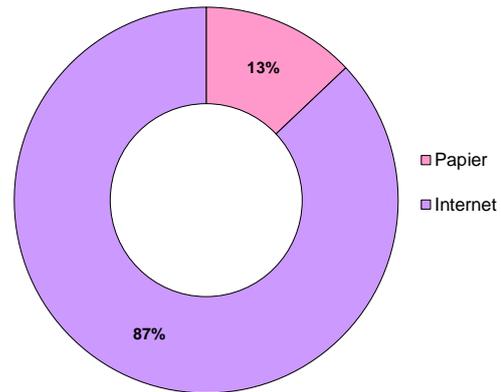
Sur 22 202 TESA reçus, 22 197 ont été adressées par internet, soit 99,98 % contre 99,94 % en 2020.

Déclarations de salaires



Sur 47 050 déclarations de salaires effectuées en 2021, 98,39 % l'ont été sous forme dématérialisée contre 98,79 % en 2020. Parmi elles, 3 052 déclarations ont été saisies en ligne et 43 239 ont été transmises à la MSA au titre de la DSN.

Déclarations de revenus professionnels



Sur 12 009 déclarations de revenus professionnels effectuées en 2021, 87,03 % l'ont été sous forme dématérialisée contre 88,97 % en 2020.

Les services aux particuliers

En 2021, le nombre de particuliers disposant d'un espace privé a augmenté de 10 % pour passer à 66 951 et le nombre de connexions à l'espace privé a augmenté de 21 % par rapport à 2020.

La MSA propose 61 téléservices pour les particuliers. Les 5 services les plus utilisés en 2021 sont :

- Consulter mes documents
- Prime d'activité : demande et déclaration trimestrielle
- Suivi de mes demandes de prestations
- Consultation des paiements santé
- Consultation des paiements prestations familiales

Pour connaître l'ensemble des services en ligne proposés par la MSA, rendez-vous sur : berry-touraine.msa.fr

La communication externe

437

personnes sont destinataires du « BEL ».

Le « BEL » (bulletin de l'échelon local) est adressé aux élus de la MSA Berry-Touraine. Publié après chaque Conseil d'Administration, il en reprend l'essentiel des décisions. L'année 2021 a compté cinq parutions.

11^{ème}

édition du livret « Services de proximité » publiée en 2021.

Ce livret propose chaque année, en plus d'informations pratiques sur l'entreprise, les coordonnées du personnel MSA qui exerce une activité sur le terrain. Il est disponible en téléchargement sur le site Internet berry-touraine.msa.fr

1 131 950

visites sur notre site internet en 2021.

Le site internet de la MSA Berry-Touraine est devenu depuis son lancement un média de plus en plus utilisé par les assurés agricoles.

**La MSA Berry-Touraine
à l'heure des réseaux sociaux !**

1 page Facebook



Retrouvez toute l'actualité de la MSA Berry-Touraine sur notre page Facebook lancée en 2013. Vous y trouverez les événements marquants de l'année 2020 en détails et en photos !

1 compte Twitter

La MSA Berry-Touraine est également sur Twitter. Suivez-nous pour connaître l'actualité du moment.

2 007 860

courriels envoyés en 2021.

Qu'il s'agisse d'informer ou de rappeler les échéances importantes aux employeurs, de transmettre aux mairies le contenu à paraître dans leur bulletin municipal, d'inviter nos assurés à une réunion d'information ou de les informer sur une nouvelle prestation, le courriel est un moyen simple, pratique et rapide de communiquer.

41 696 SMS

SMS envoyés en 2021.

Ce moyen de communication, a été utilisé en 2021 pour informer de la fermeture des accueils liée au Covid, de la prime de Noël, de la vaccination Covid des 65-74 ans, de l'indemnité inflation, des nouveaux horaires de la PFS, du rappel de l'assemblée générale...

94

articles ont été publiés par les médias à notre demande en 2021.



La gestion

A hand in a yellow sleeve is dropping a coin into a white piggy bank. The piggy bank is on a grassy surface under a blue sky. The background is split into a yellow top half and a blue bottom half.

Le compte de résultat

Le bilan général

Compte de résultat 2021 (en milliers d'euros)

Opérations administratives, Contrôle médical et Action Sanitaire et Sociale

DÉPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	15 279		
Prestations Action Sanitaire Sociale	3 767	Produits des activités annexes	106
Autres dépenses de fonctionnement	3 978	Autres recettes	162
Dotations aux amortissements	825	Allocations CCMSA	24 083
Dotations aux provisions	926	Reprises sur provisions	425
TOTAL GÉNÉRAL	24 776	TOTAL GÉNÉRAL	24 776
Résultat	0		

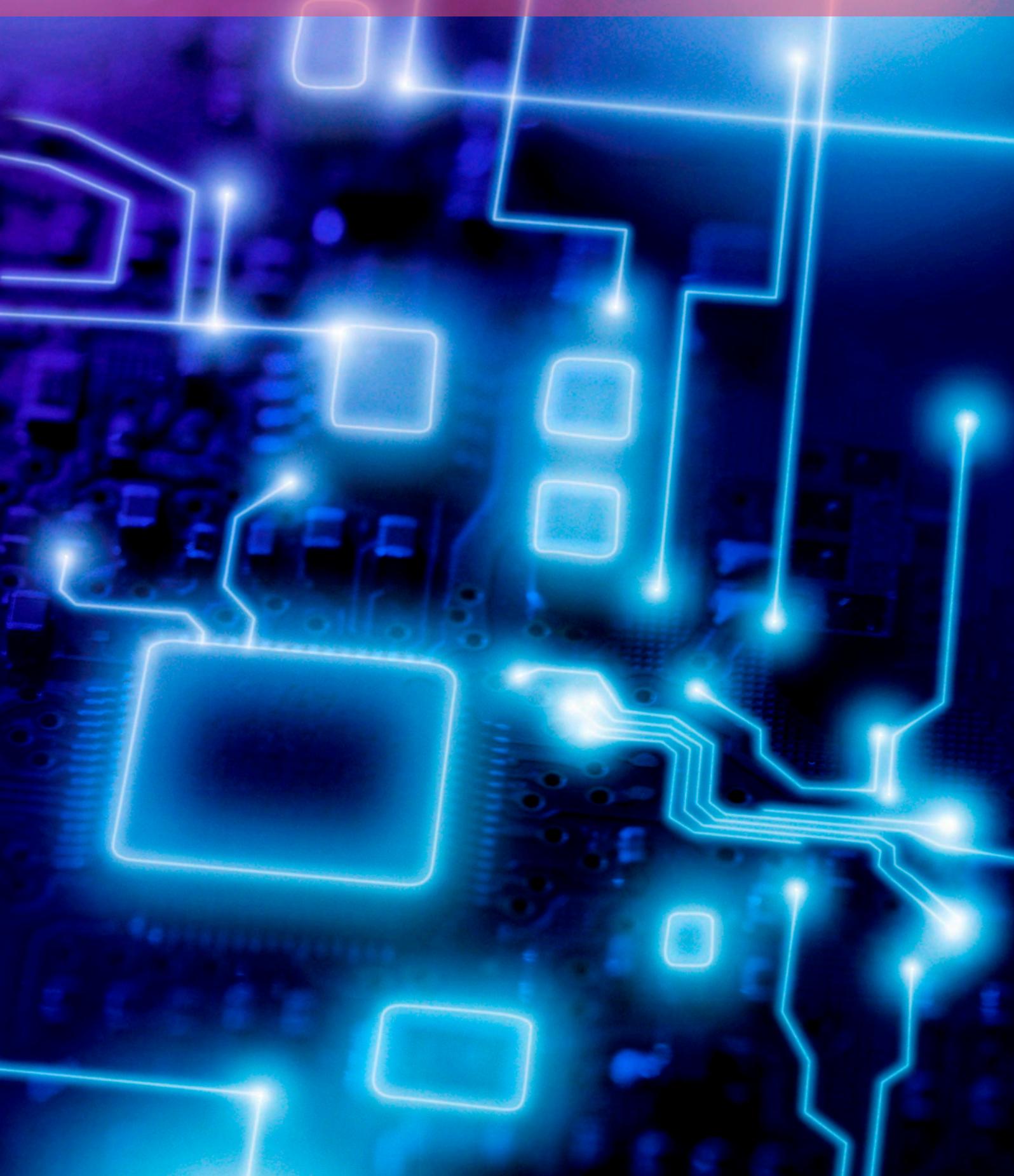
Médecine du travail

DÉPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	1 284	Produits des activités annexes	143
Autres dépenses de fonctionnement	1 165	Autres recettes	205
Dotations aux amortissements	30	Allocations CCMSA	2 132
TOTAL GÉNÉRAL	2 479	TOTAL GÉNÉRAL	2 479
		Résultat	0

Bilan général au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles	12	Réserves	
Immobilisations corporelles		Réserves médecine du travail	1 032
Terrains et constructions	7 708	Report à nouveau	14
Installations et matériels	872	Résultat	0
Immobilisations financières		Fonds de prévention	101
Participations	582		
Prêts	1 313		
Autres immobilisations	12		
		PROVISIONS	
		Provisions pour charges	12 604
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances d'exploitation		Dettes financières	11 305
Cotisants	38 305		
Créances douteuses ou litigieuses	43 872	Dettes de cotisations	5 549
provisions créances douteuses	-29 355	Dettes d'exploitation	75 576
Autres créances	42 859		
TOTAL GÉNÉRAL	106 180	TOTAL GÉNÉRAL	106 180

Lexique



A

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
 ACS : Aide à la Complémentaire Santé
 ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
 AFNCA : Association pour le Financement de la Négociation Collective en Agriculture
 AGFF : Association pour la Gestion du Fonds de Financement de l'AGIRC et de l'ARCCO
 AGIRC : Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres
 AGRICA : Association de Gestion Regroupant les Institutions de Caisses Agricoles
 AGRIDIFF : Aides aux Agriculteurs en Difficulté
 ALD : Affection de Longue Durée
 AMM : Autorisation de Mise sur le Marché
 AMRF : Association des Maires Ruraux de France
 ANEFA : Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
 AROMSAC : Association Régionale des Organismes de Mutualité Sociale Agricole du Centre
 ARRCO : Association pour le Régime de Retraite Complémentaire des salariés
 ARS : Agence Régionale de Santé
 ASA : Assurances Sociales Agricoles
 ASS : Action Sanitaire et Sociale
 ASEPT : Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires
 AVMA : Association de Vacances de la Mutualité Agricole

B

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centre de vacances et de loisirs

C

CAMARCA : Caisse Mutuelle Autonome de Retraite Complémentaire Agricole
 CD : Comité Départemental de l'échelon local
 CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CMU : Couverture Maladie Universelle
 CMU-C : Couverture Maladie Universelle-Complémentaire
 CODAF : Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude
 COLTI : Comité de Lutte contre le Travail Illégal
 CPASS : Commission Paritaire de l'Action Sanitaire et Sociale
 CPSS : Comité de Protection Sociale des Salariés
 CPSNS : Comité de Protection Sociale des Non-Salariés
 CRA : Commission de Recours Amiable
 CRDS : Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale
 CSG : Contribution Sociale Généralisée
 CSP : Conseil Supérieur de la Pêche
 CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

D

DACS AGRI : Dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture
 DIRRECTE : Direction générale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

E

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
 EBD : Examen de prévention Bucco Dentaire
 EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

F

FAC : Formation Animation Communication
 FAFSEA : Fonds national d'Assurance Formation des Salariés des exploitations et Entreprises Agricoles

G

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

I

INRA : Institut National de Recherche Agronomique

L

LFSS : Loi de Financement de la Sécurité Sociale

LUCEA : Lieu unique de cotisations des employeurs agricoles

LURA : Liquidation Unique des Retraites

M

MAFPA : Maison d'Accueil Familial pour Personnes Agées

MARPA : Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie

MFR : Maison Familiale Rurale

MO : Maîtrise d'Ouvrage

MSR : Maison de Santé Rurale

O

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National de la Forêt

P

PAC EUREKA : Programme d'Activation Cérébrale EUREKA

PAJE : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant

PDI : Plan Dentaire Institutionnel

PFA : Prestations Familiales

PREPARE : Prestation Partagée d'Education de l'Enfant

PROVEA : Association Prospectives, Recherches, Orientation et Valorisation de la gestion

PSEA : Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture

R

RCO : Retraite Complémentaire Obligatoire

RP : Revenus Professionnels

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSS : Really Simple Syndication ou Rich Site Summary. Un flux ou fil RSS permet à un utilisateur qui s'y est abonné de recevoir automatiquement les publications d'un site internet dans sa messagerie ou dans son lecteur RSS

S

SESAM Vitale : Système Electronique de Saisie de l'Assurance Maladie Vitale

SMI : Surface Minimum d'Installation

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

SST : Santé-Sécurité au Travail

T

TASS : Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

TCP : Taxe sur les Contributions de Prévoyance

TESA : Titre Emploi Simplifié Agricole

TMS : Trouble Musculo-Squelettique

TO/DE : Travailleur occasionnel / Demandeur d'emploi

U

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

UDASSAD : Union Départementale des Associations de Soins et Services A Domicile

UFSBD : Union Française pour la Santé Bucco Dentaire

URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Z

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale



L'essentiel & plus encore



Les services en ligne

berry-touraine.msa.fr

► **100 % pratique**

Pas d'envoi de papier

Pas de frais postaux

Disponible 7j/7, 24h/24

► **100 % sécurisé**

Une connexion sécurisée par un mot de passe

Des données cryptées pour une sécurité maximale

Un accusé réception pour toute déclaration

MSA Berry-Touraine

19 avenue de Vendôme

CS 72301

41023 Blois Cedex

berry-touraine.msa.fr

berry-touraine.msa.fr/nous-contacter



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore